



**ENERTRAG**

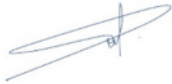
**Etude d'impact pour un projet de parcs photovoltaïques  
RÉSUMÉ NON TECHNIQUE**

**Gomméville (21)**

**15 avril 2025**

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

Fiche contrôle qualité

|                       |                                                                                                       |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé de l'étude   | Etude d'impact pour un projet de parcs photovoltaïques                                                |
|                       | RÉSUMÉ NON TECHNIQUE                                                                                  |
| Client                | ENERTRAG SE Ets France                                                                                |
| Site                  | Gomméville                                                                                            |
| Interlocuteur         | Simon DREANO                                                                                          |
| Adresse du site       | Lieux-dits « La Perrière », « La Prouse » et « Les Hautes-Forêts » - Gomméville (21)                  |
| Email                 | simon.dreano@enertrag.com                                                                             |
| Téléphone             | 06.72.87.78.12                                                                                        |
| Référence du document | R002-1620405EFO-V02 RNT                                                                               |
| Date                  | 15 avril 2025                                                                                         |
| Superviseur           | Julie ESTIVAL        |
| Responsable étude     | Edouard FONTAIMPE  |
| Rédacteur(s)          | Edouard FONTAIMPE                                                                                     |

Coordonnées

|                               |                                          |
|-------------------------------|------------------------------------------|
| TAUW France - Agence de Dijon | Siège social - Agence de Dijon           |
| Parc tertiaire de Mirande     | Parc tertiaire de Mirande                |
| 14 D Rue Pierre de Coubertin  | 14 D Rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon |
| 21000 Dijon                   | T: +33 38 06 80 133                      |
| T +33 38 06 80 133            | F: +33 38 06 80 144                      |
| E info@tauw.fr                | E: info@tauw.fr                          |

TAUW France est membre de TAUW Group bv – Représentant légal : Perrine MARCHANT  
www.tauw.com

Gestion des révisions

| Version | Date           | Statut                       | Pages | Annexes |
|---------|----------------|------------------------------|-------|---------|
| V01     | 1er avril 2025 | Création                     | 43    | -       |
| V02     | 15 avril 2025  | Modification après relecture | 40    | -       |

Référencement du modèle:



## Table des matières

|     |                                                                                                 |    |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1   | AVANT-PROPOS .....                                                                              | 4  |
| 2   | PRESENTATION DU PROJET .....                                                                    | 4  |
| 3   | ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT .....                                                           | 9  |
| 3.1 | Milieu physique .....                                                                           | 11 |
| 3.2 | Milieu naturel .....                                                                            | 15 |
| 3.3 | Milieu humain .....                                                                             | 22 |
| 3.4 | Patrimoine culturel et paysager .....                                                           | 23 |
| 4   | ANALYSE DES CONFIGURATIONS DU PROJET .....                                                      | 24 |
| 5   | ANALYSE DES IMPACTS .....                                                                       | 25 |
| 5.1 | Impacts sur le milieu physique .....                                                            | 30 |
| 5.2 | Impacts sur le milieu naturel .....                                                             | 31 |
| 5.3 | Impacts sur le milieu humain .....                                                              | 33 |
| 5.4 | Impact sur le patrimoine culturel et paysager .....                                             | 33 |
| 6   | VULNERABILITE – EFFETS CUMULÉS - COMPATIBILITE AVEC LES DIFFERENTS PLANS ET PROGRAMMES 35       |    |
| 7   | APERÇU DE L'EVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN L'ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ..... | 35 |
| 8   | QUALIFICATION DES MESURES .....                                                                 | 35 |
| 9   | CONCLUSION .....                                                                                | 40 |

## Liste des tableaux

|                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 2-1 : Principales caractéristiques techniques de la centrale .....                                                                                                    | 6  |
| Tableau 3-1 : Synthèse des enjeux des deux parcelles du projet .....                                                                                                          | 9  |
| Tableau 4-1 : Présentation des variantes .....                                                                                                                                | 24 |
| Tableau 4-2 : Analyse des variantes .....                                                                                                                                     | 24 |
| Tableau 5-1 : Synthèse des impacts de la parcelle des Carrières .....                                                                                                         | 25 |
| Tableau 5-2 : Synthèse des impacts de la parcelle des Hautes Forêts .....                                                                                                     | 27 |
| Tableau 5-3 : Impacts bruts – Tableau d'évaluation générale des impacts bruts sur les espèces faunistiques, floristiques et les habitats (source : ENVOL Environnement) ..... | 31 |
| Tableau 8-1 : Tableau de synthèse des enjeux, impacts et des mesures pour le site des Carrières .....                                                                         | 36 |
| Tableau 8-2 : Tableau de synthèse des enjeux, impacts et des mesures pour le site des Hautes Forêts .....                                                                     | 38 |

## Liste des figures

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 2-1 : Contexte autour du site d'étude (source : IGN – Google satellite) .....                                                             | 4  |
| Figure 2-2 : Délimitation des aires d'études (source : Google satellite) .....                                                                   | 5  |
| Figure 3-1 : Présentation de la topographie du secteur d'étude (source : Google satellite - Géoportail) .....                                    | 11 |
| Figure 3-2 : Topographie de la parcelle ouest de la ZIP (source : Google satellite – Géoportail) .....                                           | 12 |
| Figure 3-3 : Topographie de la parcelle est de la ZIP (source : Google satellite – Géoportail) .....                                             | 12 |
| Figure 3-4 : Masse d'eau souterraine FRHG 307 (source : BRGM) .....                                                                              | 13 |
| Figure 3-5 : Etat chimique des masses d'eau souterraine à l'échelle du bassin Seine-Normandie en 2019 (source : Eau Seine-Normandie) .....       | 14 |
| Figure 3-6 : Etat quantitatif des masses d'eau souterraine à l'échelle du bassin Seine-Normandie en 2019 (source : Eau Seine-Normandie) .....    | 14 |
| Figure 3-7 : Captages AEP et périmètres de protection (source : ternum-bfc) .....                                                                | 14 |
| Figure 3-8 : Localisation des habitats au sein de la ZIP et dans un rayon de 50 m autour des deux parcelles (source : ENVOL Environnement) ..... | 17 |
| Figure 3-9 : Localisation des espèces végétales patrimoniales au sein des deux sites étudiés (source : ENVOL Environnement) .....                | 18 |
| Figure 3-10 : Localisation des enjeux flore/habitats au sein des deux sites étudiés (source : ENVOL Environnement) ..                            | 19 |
| Figure 3-11 : Synthèse spatiale des enjeux avifaunistiques .....                                                                                 | 20 |
| Figure 3-12 : Synthèse des enjeux avifaunistiques sous forme de tableau .....                                                                    | 21 |
| Figure 3-13 : Synthèse spatiale des enjeux chiroptérologiques .....                                                                              | 21 |
| Figure 3-14 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques sous forme de tableau .....                                                                 | 22 |
| Figure 3-15 : Réseau routier à proximité de la ZIP (source : Google satellite - BDTopo) .....                                                    | 22 |
| Figure 4-1 : Variante retenue pour le site des Carrières (source : ENVOL Environnement) .....                                                    | 24 |
| Figure 4-2 : Variante retenue pour le site des Hautes-Forêts (source : ENVOL Environnement) .....                                                | 24 |
| Figure 5-1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection de captages AEP (source : ternum-bfc) ....                          | 30 |
| Figure 5-2 : Photomontage du site des Carrières, vu depuis la piste forestière .....                                                             | 34 |
| Figure 5-3 : Photomontage du site des Hautes Forêts (vue aérienne) .....                                                                         | 34 |

## 1 AVANT-PROPOS

La réalisation de cette étude est à l'initiative de :

**ENERTRAG SE Ets France**  
**9 mail Gay Lussac**  
**Neuville-sur-Oise - 95000**

Selon le Code de l'Environnement, les ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés sur le sol sont soumis à une étude d'impact dès lors que leur puissance est égale ou supérieure à 1 MWc, ce qui est le cas du projet de parc photovoltaïque de Gomméville.

L'étude d'impact a pour objet de situer le projet au regard des préoccupations environnementales. Conçue comme un outil d'aménagement et d'aide à la décision, elle permet d'éclairer le maître d'ouvrage sur la nature des contraintes à prendre en compte en lui assurant le contrôle continu de la qualité environnementale du projet.

Le montage du présent dossier a été réalisé par TAUW France, bureau d'étude en environnement. Sont également intervenus ENVOL Environnement pour la rédaction du volet naturel de l'étude d'impact (VNEI) et l'agence Phare Ouest pour la réalisation des photomontages.

## 2 PRESENTATION DU PROJET

### ❖ Localisation du projet

Le projet de centrale photovoltaïque au sol se situe dans le département de la Côte d'Or, sur la commune de Gomméville.

La zone d'implantation potentielle (ZIP) est localisée au nord de la Côte d'Or, à la frontière avec le département de l'Aube, à environ 80 km au nord-ouest de Dijon et s'étend sur une surface d'une trentaine d'hectares. La ZIP comprend :

- Une parcelle ouest d'environ 12 ha, dénommée « Carrières », située au niveau des lieux-dits « La Prouse » et « La Perrière » ;
- Une parcelle est d'environ 19 ha, dénommée « Hautes-Forêts », située au niveau du lieu-dit du même nom.

Les deux parcelles sont distantes d'environ 2,9 km et séparées par une vallée où se trouve le bourg de Gomméville.

On utilise trois aires d'étude pour la réalisation de l'étude d'impact :

- Une aire d'étude « immédiate » (AEI), autrement dénommée zone d'implantation potentielle du projet (ZIP) d'une surface de 24,7 hectares ;
- Une aire d'étude « rapprochée » (AER) d'un rayon de 500 m autour de la ZIP ;
- Une aire d'étude « éloignée » (AEE), d'un rayon de 5 km autour de la ZIP ;
- Une aire d'étude éloignée utilisée pour le contexte écologique (AEEC), d'un rayon de 10 km autour de la ZIP.

Figure 2-1 : Contexte autour du site d'étude (source : IGN – Google satellite)

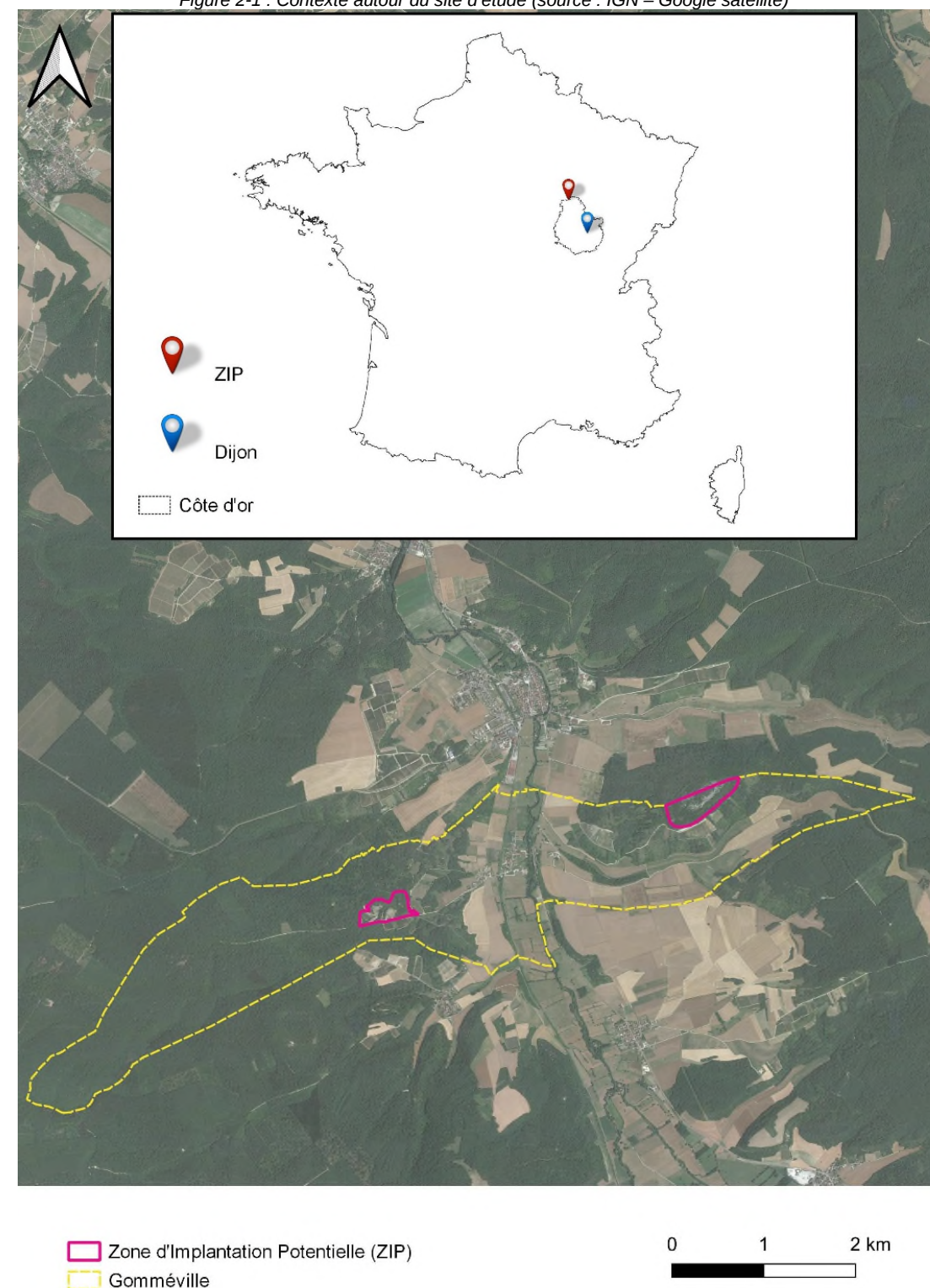


Figure 2-2 : Délimitation des aires d'études (source : Google satellite)



- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire d'Etude Rapprochée (500 m)
- Aire d'Etude Eloignée (5 km)
- Aire d'Etude Eloignée contexte écologique (10 km)

0 2,5 5 km



#### ❖ Etat actuel et historique du site

##### Photographies aériennes anciennes – site des Carrières :

Le site des Carrières était historiquement une carrière de pierre dont les matériaux ont servi à la construction du village de Gomméville et des villages alentour depuis la fin du 19ème siècle jusqu'au milieu du 20ème siècle, ce qui est attesté par des documents d'archive disponibles en mairie. Le site est ensuite longtemps resté inoccupé, permettant à la végétation de se réinstaller progressivement, jusque dans les années 60-70 où une activité récréative de tir s'est appropriée les terrains. On observe alors un aménagement progressif, consistant à éclaircir ou supprimer la végétation, la construction de bâtiments et infrastructures, la création de chemins.

##### Photographies aériennes anciennes – site des Hautes-Forêts :

Le site des Hautes-Forêts était historiquement une carrière de pierre dont les matériaux ont servi à la construction du village de Gomméville et des villages alentour depuis la fin du 19ème siècle jusqu'au milieu du 20ème siècle. Le site est depuis resté inoccupé, permettant à la végétation de se réinstaller progressivement. Dans les alentours, la déprise agricole a également conduit à la formation d'une forêt sur les pentes de la butte.

#### ❖ Présentation du porteur de projet – ENERTRAG SE Ets France

ENERTRAG SE Etablissement France est l'établissement français du groupe allemand ENERTRAG SE créé en 1992, qui est l'un des acteurs majeurs du secteur des énergies renouvelables en Europe.

ENERTRAG Etablissement France a été créée en 2002, avec un siège basé à Neuville-sur-Oise dans le Val d'Oise (95). Différents projet ont été développés à l'échelle nationale, que ce soit en éolien ou photovoltaïque.

Le cœur de métier historique de la société ENERTRAG est le domaine éolien, et ses activités s'étendent aujourd'hui aux domaines de l'énergie sous forme photovoltaïque et d'hydrogène. Le groupe ENERTRAG SE compte une capacité développée de 1 618 MW et une puissance totale en exploitation de 797 MW, produisant annuellement au total 1.38 million de MWh d'électricité.

Présente sur deux continents et 4 pays différents, ENERTRAG compte 19 agences en Allemagne, France, Pologne et Afrique du Sud présentées dans la figure ci-dessous.

#### ❖ Genèse du projet photovoltaïque de Gomméville

La société ENERTRAG travaille sur le développement de projets d'énergies renouvelables de la prospection jusqu'à la phase d'exploitation en France, et notamment au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté.

ENERTRAG met un point d'honneur à privilégier la prospection de terrains favorables aux projets photovoltaïques au sol sur des terrains dits dégradés, souvent des anciennes friches industrielles ou des carrières aujourd'hui abandonnées. A ce titre, un travail d'analyse cartographique a permis au porteur de projet de croiser différentes sources de données des sites dégradés et d'identifier les sites des « Carrières » et des « Hautes Forêts », ayant dans leurs passés été des sites d'extraction de matériaux.

Ces sites de moindres enjeux fonciers sont considérés comme prioritaires en ce qui concerne le développement du photovoltaïque au sol en France car il s'agit de foncier difficilement valorisable en l'état.

❖ Eléments principaux du projet

Bien que séparées de 2,9 km environ à vol d'oiseau, les deux zones d'implantation sont considérées dans la présente étude comme un seul et même projet au sens de l'évaluation environnementale car elles sont portées par le même propriétaire (la commune de Gomméville) et développeur d'énergie photovoltaïque. Pour les deux zones les tables photovoltaïques seront fixes et orientées vers le sud, c'est-à-dire qu'elles ne suivent pas le soleil comme peuvent le permettre les trackers. La technologie d'ancrage au sol de ces tables retenues seront des pieux battus pour le site à l'ouest (Carrières) et des gabions (bacs en acier ou en béton lestés de matériaux présents sur le site) pour le site à l'est (Hautes-Forêts). Les techniques proposées permettent une adaptation aux spécificités de terrains rencontrées. Par ailleurs l'ancrage par gabions ou pieux battus limitent l'artificialisation du sol. Les câbles reliant les modules sont situés derrière ceux-ci et ne sont donc pas visibles. Les modules sont câblés avec les modules mitoyens pour former des chaînes de plusieurs modules. Les rangées sont reliées à une boîte de jonction fixée sous les tables d'où repart le courant continu, dans des câbles de plus grosse section, vers le poste de conversion. Ces derniers câbles seront quant à eux enterrés dans des tranchées.

Au total, 4 postes de transformation peints intégralement en vert foncé (RAL 6020) seront implantés pour l'ensemble du projet, le long des pistes principales, soit :

- 2 sur la parcelle ouest dont un en bordure sud de la parcelle le long du chemin agricole et le second dans la pointe à l'est de la parcelle ;
- 2 sur la parcelle est dont un dans la partie ouest de la parcelle et le second en bordure nord du site.

Le poste de livraison électrique constitue le point de jonction entre la centrale et le réseau de distribution puisqu'il a le rôle de comptabiliser l'énergie produite. Ce local contient notamment les disjoncteurs nécessaires à la sécurité de la centrale. Deux postes de livraison peints d'un vert identique aux postes de transformations (RAL 6020) seront installés sur l'ensemble du projet dont 1 dans la bordure sud-ouest de la parcelle est et l'autre dans la bordure sud-est de la parcelle ouest. Il est envisagé que les postes de livraison soient raccordés en piquage par des câbles souterrains vers un nœud du réseau électrique situé à Mussy-sur-Seine. Les tracés des hypothèses de raccordement auraient une longueur d'environ 3 800 mètres pour le site des Carrières et de 3 500 mètres pour le site des Hautes Forêts et seront effectués le long des routes et chemins existants.

Chaque parcelle sera équipée d'une piste périphérique formant une boucle de type « lourde » de 5 m de large, renforcée pour résister au poids des camions de transport et des grues, qui permettra d'accéder aux différents équipements dont les postes de transformation et de livraison. Ces pistes seront constituées de graves perméables afin d'éviter toute imperméabilisation des sols. Par ailleurs cette piste desservira sur chaque site une citerne incendie souple de 30 m³ ainsi que son point d'adduction : elle sera dimensionnée pour permettre le passage des engins de secours.

Les pistes, d'une largeur de 5 m auront un linéaire d'environ :

- 750 m pour la parcelle ouest (Carrières), soit une superficie de 4 778 m² ;
- 900 m pour la parcelle est (Hautes-Forêts), soit une superficie de 5 136 m².

Chaque parcelle sera accessible par un portail de 2 m de hauteur et de 5 m de large permettant un accès sécurisé et seront entièrement clôturées par un grillage d'une hauteur de 2 m. Des passages à faune sont prévus (mailles larges sur la clôture) afin de permettre le passage de la petite faune terrestre.

❖ Chiffres clefs du projet

Les centrales photovoltaïques auront une puissance totale installée cumulée de 11,38 MWc. Les principales caractéristiques des centrales sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau 2-1 : Principales caractéristiques techniques de la centrale

|                                                 | Parcelle ouest « Carrières »                    | Parcelle est « Hautes-Forêts |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------|
| Type de centrale                                | Centrale photovoltaïque au sol – Panneaux fixes |                              |
| Emprise du projet                               | Environ 12 ha                                   | Environ 19 ha                |
| Surface clôturée                                | 5,33 ha                                         | 6,07 ha                      |
| Puissance crête installée                       | 5,16 MWc                                        | 6,22 MWc                     |
| Nombre de tables                                | 247                                             | 447                          |
| Dimension d'une table (m)                       | 13,83 * 6,85                                    | 13,83 * 4,59                 |
| Dimension des modules (cm)                      | 1 134 * 2 416                                   |                              |
| Puissance unitaire du module                    | 580 Wc                                          |                              |
| Modules par tables                              | 36                                              | 24                           |
| Nombre de panneaux                              | 8 892                                           | 10 728                       |
| Emprise au sol des panneaux                     | 23 682,5 m²                                     | 28 487 m²                    |
| Distance entre deux rangées                     | 4,50 m                                          | 3 m                          |
| Inclinaison des tables                          | 20°                                             |                              |
| Hauteur minimale de la table par rapport au sol | 0,8 m                                           |                              |
| Hauteur maximale de la table par rapport au sol | 3,34 m                                          | 2,47 m                       |

❖ Travaux de construction

La durée du chantier pour chacun des deux sites est actuellement évaluée à 6 mois en prenant en compte les étapes suivantes :

- Installation de la base vie du chantier et d'un espace de stockage ;
- Défrichement des parcelles ;
- Nettoyage du terrain, réalisation des terrassements nécessaires ;
- Création des pistes ;
- Installation des supports et montage des modules ;
- Raccordements électriques des différentes infrastructures ;
- Création des clôtures et des tranchées pour les réseaux électriques.

❖ Exploitation de la centrale photovoltaïque

Les accès au chantier seront condamnables solidement et/ou gardés en permanence, pour éviter toute intrusion, tant sur le plan de la sécurité que des responsabilités civiles pour tout accident et dommage survenant à un tiers égaré.

La périodicité d'entretien restera limitée et sera adaptée aux besoins de la zone. La maîtrise de la végétation se fera de manière mécanique (désherbage). L'entretien de la strate arborée se fera en dehors des périodes sensibles de reproduction de la faune, c'est-à-dire entre août et mars. Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien du couvert végétal. Le nettoyage courant est effectué naturellement par l'eau de pluie. En cas de besoin, un nettoyage ponctuel sera réalisé à l'aide d'eau et de brosses rotatives.

❖ Démantèlement et remise en état

Les centrales ont une durée de vie programmée de 30 ans minimum. A l'issue de la phase d'exploitation, l'intégralité des installations seront démantelées, le site sera remis en état et tous les équipements seront recyclés selon les filières appropriées.

❖ Schéma d'implantation

Les plans du projet déposé par ENERTRAG sont présentés sur la figure ci-dessous :

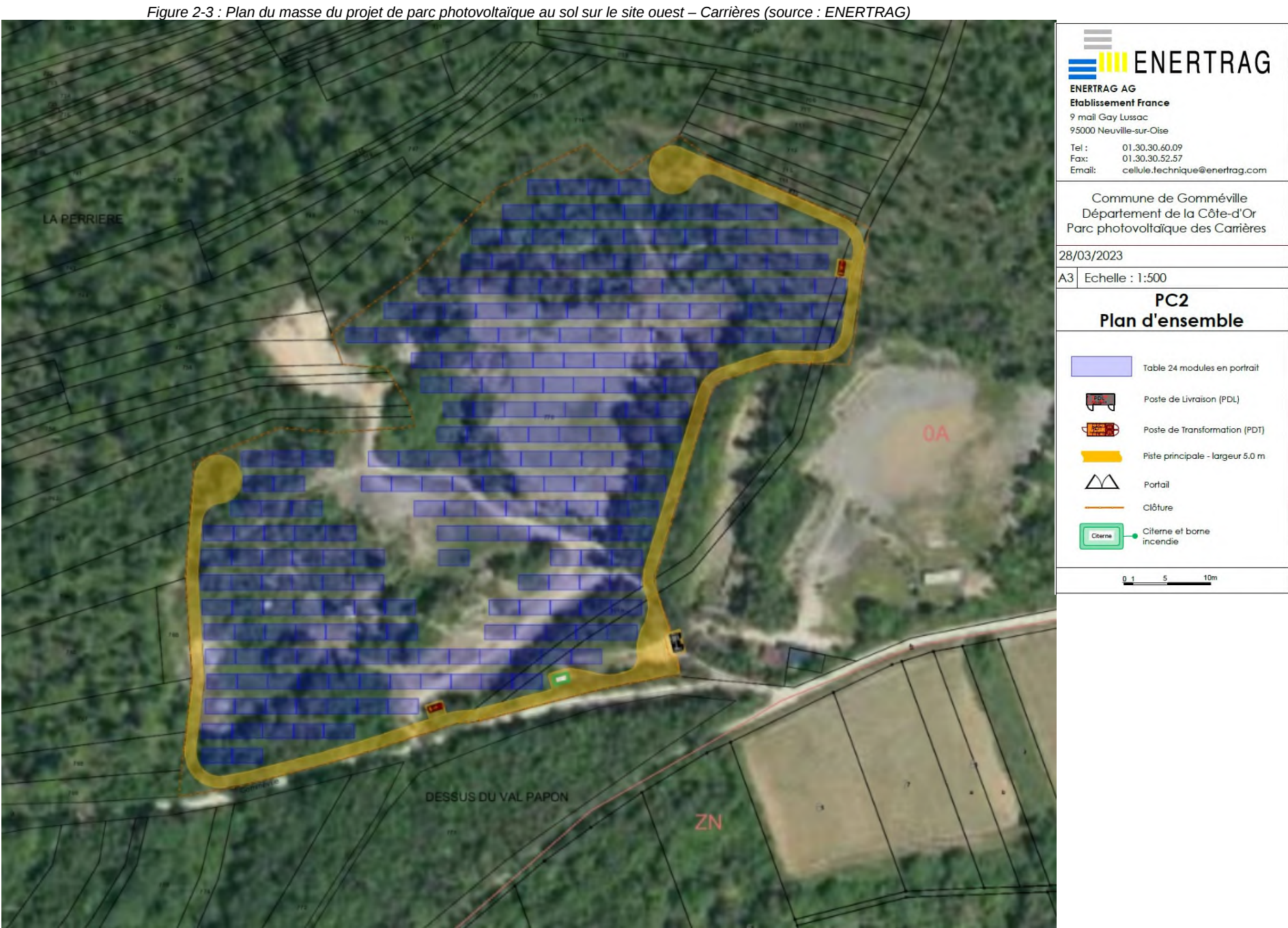


Figure 2-4 : Plan du masse du projet de parc photovoltaïque au sol sur le site est – Hautes-Forêts (source : ENERTRAG)



3 ETAT INITIAL DE L’ENVIRONNEMENT

Le tableau suivant reprend de manière synthétique l'état initial et les enjeux qui en découlent. Les enjeux identifiés comme modérés à forts sont détaillés dans les chapitres qui suivent.

Echelle des enjeux :



Tableau 3-1 : Synthèse des enjeux des deux parcelles du projet

| Thématiques                           |                                                                                                                                                                                           | Etat initial de l'environnement                                                                                                                                                                                                      |  | Qualification de l'enjeu :    |                                 |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-------------------------------|---------------------------------|
|                                       |                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Parcelle ouest<br>(Carrières) | Parcelle est<br>(Hautes-Forêts) |
| Milieu physique                       |                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                      |  |                               |                                 |
| Topographie                           | Les deux parcelles ont une topographie fortement marquée avec un dénivelé de 41 m pour la parcelle ouest et de 13 m pour la parcelle est.                                                 |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Fort                          |                                 |
| Géologie                              | Géologie calcaire                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Réservoir aquifère                    | Sur la parcelle ouest, la qualité chimique de la masse d'eau est médiocre tandis qu'elle est bonne pour la masse d'eau au droit de la parcelle est.                                       |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Modéré                        | Faible                          |
| Captage d'alimentation en eau potable | ZIP localisée à proximité du captage AEP de Gomméville et en bordure de son PPE (parcelle ouest)                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Modéré                        |                                 |
| Bassin versant et cours d'eau         | Bassin versant de la Seine du confluent du Brévon au confluent de la Laignes. Le cours d'eau le plus proche de la ZIP est situé à 300 m au sud de la parcelle est, il s'agit du Val Dîme. |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Eaux superficielles                   | Bon état physico-chimique et écologique des ruisseaux alentours                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |
| Sismicité                             | Risque très faible                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Retrait et gonflement des argiles     | Risque faible sur une bande au sud de la parcelle est.                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   | Faible                          |
| Inondation                            | Les deux parcelles du projet se situent en altitude par rapport à la seine et aux cours d'eau alentours. L'emprise du projet n'est pas concernée par un PPRI ou un TRI.                   |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Feu de forêt                          | Secteur d'étude peu exposé aux feux de forêts                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |
| Tornade                               | Risque faible au niveau départemental                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |
| Climat                                | Climat océanique à tendance semi-continentale. Peu d'évènements extrêmes (tempêtes, foudroiement)                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Changement climatique                 | Importance de l'énergie photovoltaïque pour contribuer à la réduction des GES                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Modéré à fort                 |                                 |
| Qualité de l'air                      | Qualité de l'air globalement bonne à l'échelle de l'Aube et de la Côte d'Or                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Négligeable                   |                                 |
| Milieux naturels                      |                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                      |  |                               |                                 |
| Flore / habitat                       | Parcelle ouest (Carrières) :                                                                                                                                                              | Parcelle est (Hautes-Forêts) :                                                                                                                                                                                                       |  | Faible à modéré               | Faible à fort                   |
|                                       | 9 habitats comprenant 92 espèces floristiques au total sur les 2 secteurs                                                                                                                 | 9 habitats comprenant 92 espèces floristiques au total sur les 2 secteurs                                                                                                                                                            |  |                               |                                 |
|                                       | 2 espèces patrimoniales ont été identifiées au sein de la ZIP et dans la périphérie immédiate du secteur ouest                                                                            | 1 espèce patrimoniale a été identifiée au sein de la ZIP et dans la périphérie immédiate du secteur ouest                                                                                                                            |  |                               |                                 |
|                                       | Aucun habitat d'intérêt communautaire                                                                                                                                                     | 1 habitat d'intérêt communautaire a été identifié, il s'agit des pelouses calcaires sèches                                                                                                                                           |  |                               |                                 |
| Avifaune                              | 63 espèces d'oiseaux ont été observées dont certaines espèces d'intérêt communautaire.                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible à modéré               |                                 |
| Chiroptères                           | Parcelle ouest (Carrières) :                                                                                                                                                              | Parcelle est (Hautes-Forêts) :                                                                                                                                                                                                       |  | Très faible à modéré          | Faible à modéré                 |
|                                       | Sept espèces de chiroptères ont été détectées. La diversité spécifique est relativement moyenne.                                                                                          | Sept espèces de chiroptères ont été détectées. La diversité spécifique est relativement moyenne. Ce secteur est plus favorable pour le gîte arboricole. On y relève également une activité plus importante que sur le secteur ouest. |  |                               |                                 |
| Mammifères terrestres non-volants     | Sept espèces de mammifères terrestres non-volants ont été identifiées, uniquement des espèces non-protégées.                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |
| Orthoptères                           | Cortège dominé par des espèces communes.                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |
| Rhopalocères et assimilés             | Cortège de rhopalocères principalement composé d'espèces communes à l'exception de 4 espèces patrimoniales inscrites en tant qu'espèces « quasi-menacées » sur la liste rouge régionale   |                                                                                                                                                                                                                                      |  | Faible                        |                                 |

| Thématiques                       | Etat initial de l'environnement                                                                                                                                                                                                                                      | Qualification de l'enjeu :    |                                 |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                      | Parcelle ouest<br>(Carrières) | Parcelle est<br>(Hautes-Forêts) |
| Odonates                          | 3 espèces très communes ont été contactées sur les parcelles de la ZIP.                                                                                                                                                                                              | Très faible                   |                                 |
| Herpétofaune                      | 9 individus d'une espèce de lézard protégée mais très commune a été inventoriée.                                                                                                                                                                                     | Faible                        |                                 |
| Batraciens                        | Aucune espèce d'amphibien inventoriée sur les deux sites.                                                                                                                                                                                                            | Faible                        |                                 |
| Milieu humain                     |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                               |                                 |
| Population                        | Baisse de nombre d'habitants .                                                                                                                                                                                                                                       | Négligeable                   |                                 |
| Habitat                           | Les premières habitations se situent à environ 615 m à l'est de la parcelle ouest et a environ 1,2 km au nord-ouest de la parcelle est.                                                                                                                              | Négligeable                   |                                 |
| Activité économique               | Taux de chômage proche de 17% en 2019. La commune comptait 2 employeurs et 7 indépendants en 2019.                                                                                                                                                                   | Négligeable                   |                                 |
| Etablissements recevant du public | Aucun ERP n'est localisé sur la commune de Gomméville, le plus proche est située à 1 km de la ZIP sur la commune de Noiron-sur-Seine.                                                                                                                                | Négligeable                   |                                 |
| Urbanisme                         | Pas de PLU sur la commune de Gomméville. Le document d'urbanisme de référence est le Règlement National d'Urbanisme.                                                                                                                                                 | Négligeable                   |                                 |
| Servitudes d'utilité publique     | La ZIP n'est pas concernée par la réglementation des Servitudes d'Utilité Publique.                                                                                                                                                                                  | Négligeable                   |                                 |
| Infrastructures de transport      | Aucune voie ferrée ni aéroport n'est localisé sur la commune de Gomméville, ni à proximité immédiate.                                                                                                                                                                | Modéré                        |                                 |
|                                   | Les chemins d'accès aux deux sites du projet sont des pistes non goudronnées.                                                                                                                                                                                        |                               |                                 |
| Ambiance sonore                   | Pas de source de bruit à proximité                                                                                                                                                                                                                                   | Négligeable                   |                                 |
| Risque technologique              | Pas de PPRT sur la commune.                                                                                                                                                                                                                                          | Faible                        |                                 |
| Canalisations et réseaux divers   | Aucune canalisation ou réseau ne passe au droit ou à proximité immédiate de l'une des deux parcelles étudiées.                                                                                                                                                       | Négligeable                   |                                 |
| Pollution du sol                  | Parcelle ouest contenant des bâtiments, potentiellement des ateliers avec produits dangereux pour l'environnement. Le sol de la parcelle est jonché de débris plastique provenant des activités de ball-trap. Par ailleurs la présence de plomb ne peut être exclue. | Modéré                        |                                 |
| Patrimoine et paysage             |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                               |                                 |
| Paysage                           | Les vues de la parcelle ouest sont rapidement stoppées par le relief et les boisements. De par sa position dominante (sommet de butte) la parcelle à l'est est fortement visible notamment pour les perceptions proches et moyennes.                                 | Faible                        | Fort                            |
| Tourisme                          | Chemin de randonné passant à proximité de la ZIP                                                                                                                                                                                                                     | Modéré                        |                                 |

### 3.1 Milieu physique

#### ❖ Géomorphologie, topographie

La ZIP se situe dans le bassin versant Seine-Normandie, et plus précisément dans le sous-bassin hydrographique de la Seine.

Gomméville a une superficie 9,83 km<sup>2</sup>. L'altitude de la commune est comprise entre 191 m (centre de la commune, lit de la Seine) et 353 m (partie ouest).

D'après L'Atlas des paysages de la Côte d'Or de 2010, la commune de Gomméville se situe dans deux unités paysagères différentes. Le centre de la commune, en fond de vallée, se situe dans l'unité paysagère de « La vallée de la Seine » tandis que les deux parcelles de la ZIP se situent dans l'unité paysagère des « Coteaux du Chatillonnais ». La principale caractéristique de ce paysage est la présence de coteaux boisés de feuillus et partiellement de résineux. Au sommet de ces coteaux, des plateaux peuvent laisser apparaître des parcelles de grandes cultures. Au pied des coteaux sont visibles des villages situés en fond de vallée dont la principale est celle de la Seine.

Le paysage relatif aux parcelles de la ZIP est donc marqué par une topographie variée.

En adoptant une vue générale du secteur d'étude, on voit que les deux parcelles de la ZIP se situent sur deux plateaux distincts séparés par une vallée où circule la Seine.

La Seine est située à une altitude de 191 m environ, tandis que la partie de la ZIP la plus basse en altitude se trouve à environ 298 m. Il y a donc une différence d'altitude entre le lit de la Seine et le point le plus bas de la ZIP d'environ 107 m.

Les deux figures suivantes visent à analyser plus précisément la topographie au sein des deux parcelles de la ZIP :

**Sur la parcelle ouest**, le point le plus haut de situe à 324,9 m d'altitude (limite sud-ouest) et le plus bas à 283,77 m (limite nord-est). Sur la parcelle ouest, on peut noter un dénivelé d'environ 41 m.

**Sur la parcelle est**, le point le plus haut de situe à environ 309 m d'altitude (centre de la parcelle) et le plus bas à environ 296 m (dans l'est de la parcelle). On peut alors noter un dénivelé d'environ 13 m.

Sur les deux parcelles de la ZIP, la topographie n'est pas plane. Pour rappel, la parcelle ouest comprend un dénivelé de 41 mètres tandis que celle à l'est a un dénivelé de 13 mètres. D'autre part, la parcelle ouest comporte un réseau de talus artificiels de 3 mètres de hauteur environ qui rendent le terrain très bosselé.

Cela implique que l'emplacement des panneaux photovoltaïques devra prendre en compte ce relief et qu'un remaniement du terrain sera nécessaire.

**L'enjeu lié à la topographie est fort.**

Figure 3-1 : Présentation de la topographie du secteur d'étude (source : Google satellite - Géoportail)

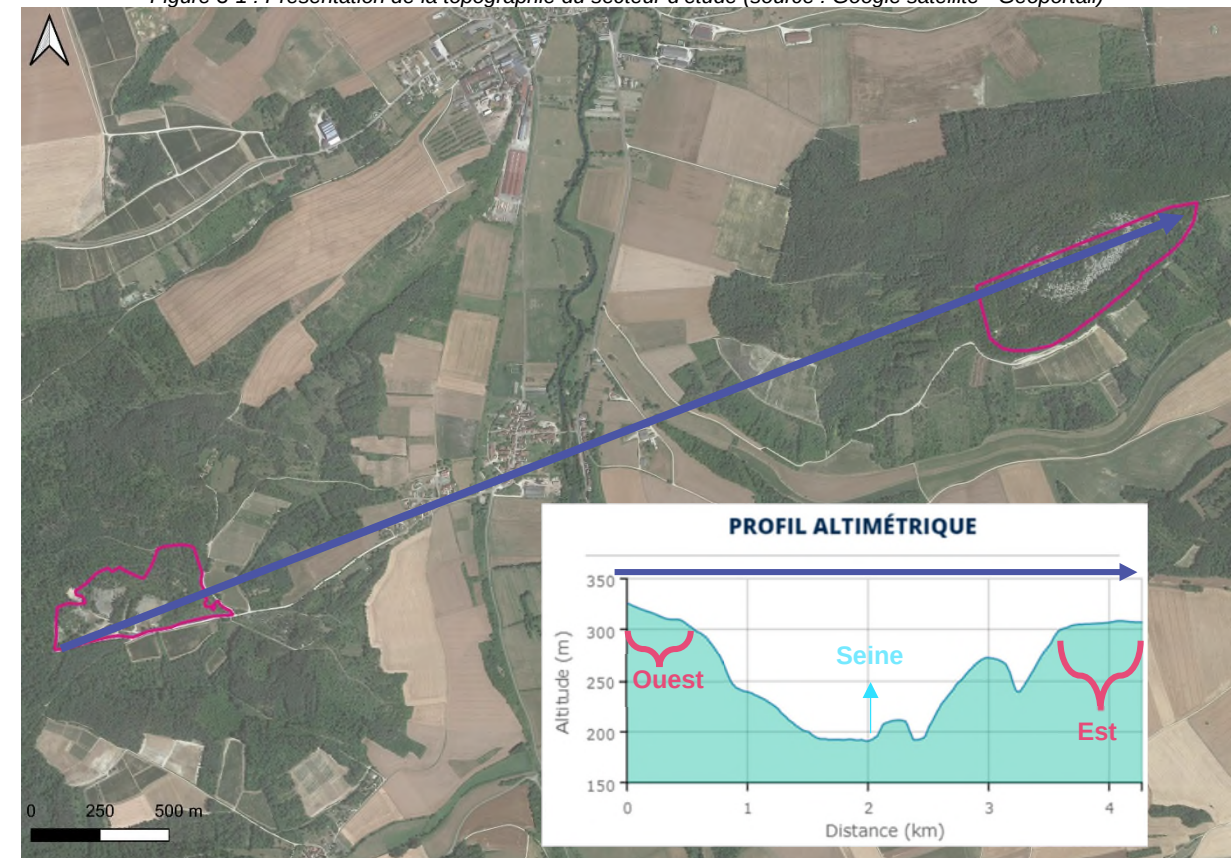


Figure 3-2 : Topographie de la parcelle ouest de la ZIP (source : Google satellite – Géoportail)

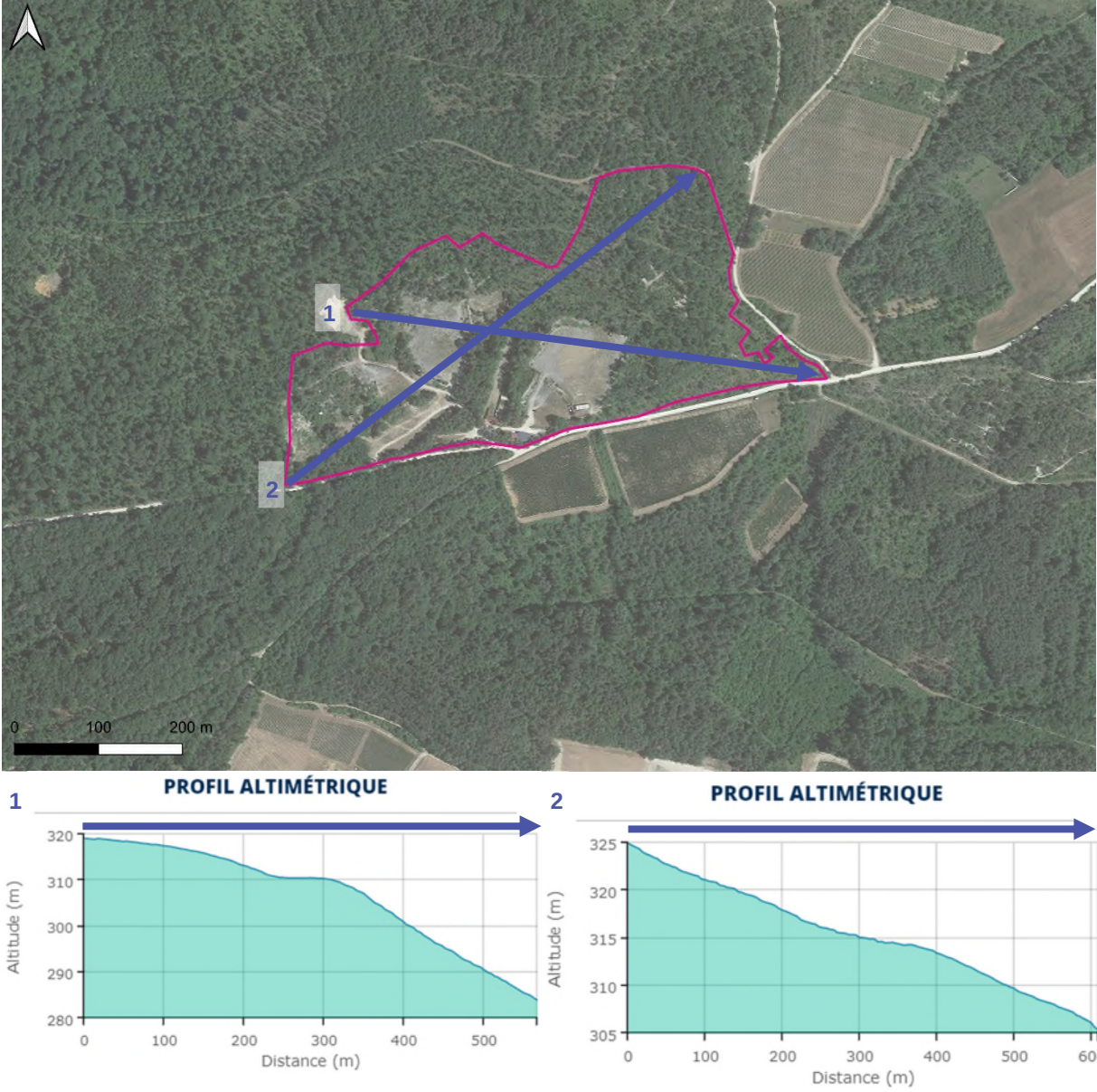
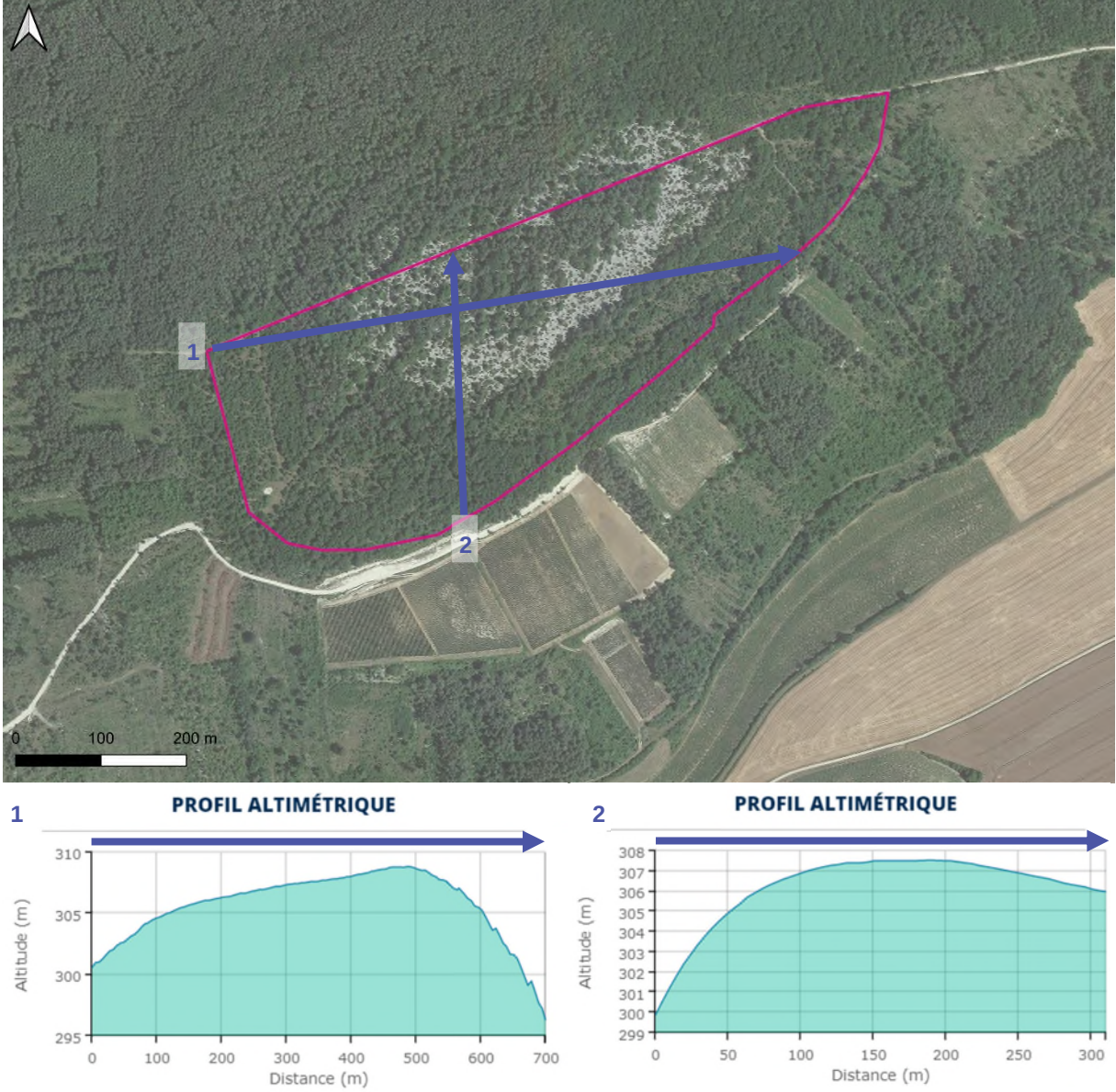


Figure 3-3 : Topographie de la parcelle est de la ZIP (source : Google satellite – Géoportail)



❖ Contexte hydrogéologique

Pour rappel, le site est composé de deux parcelles situées de part et d'autre d'une vallée.  
Deux masses d'eau souterraines différentes sont recensées au droit des deux parcelles.

Pour la parcelle située à l'ouest :

La masse d'eau souterraine située au droit de la parcelle ouest est celle des « Calcaires kimmeridgien-oxfordien karstique entre Yonne et Seine » (référéncée FRHG307).

Concernant la vulnérabilité de la masse d'eau située au droit de la parcelle ouest, l'agence de l'eau Seine-Normandie a éditée en 2015 une fiche de ses différentes caractéristiques. Il est dit que :

- 100 % de la surface de la masse d'eau est vulnérable aux nitrates
- Les types d'usages de la masse d'eau se font de la manière suivante :
  - 95,3% pour l'alimentation en eau potable (97 points de captage)
  - 3,5% pour les usages industriels et autres (3 points de captage)
  - 1,2% pour des usages agricoles (6 points de captage)

Concernant, les données relatives à la qualité de la masse d'eau située au droit de la parcelle ouest, l'agence du bassin Seine Normandie donne des informations sur son état quantitatif et qualitatif :

- L'état chimique de la masse d'eau souterraine FRHG307 en 2019 était considéré comme médiocre, principalement à cause des paramètres déclassants nitrates et phosphore.
- L'état quantitatif de la masse d'eau souterraine FRHG307 en 2019 était considéré comme bon.

L'enjeu lié aux eaux souterraines est modéré sur la parcelle ouest, en raison d'une qualité chimique à restaurer.

Figure 3-4 : Masse d'eau souterraine FRHG 307 (source : BRGM)

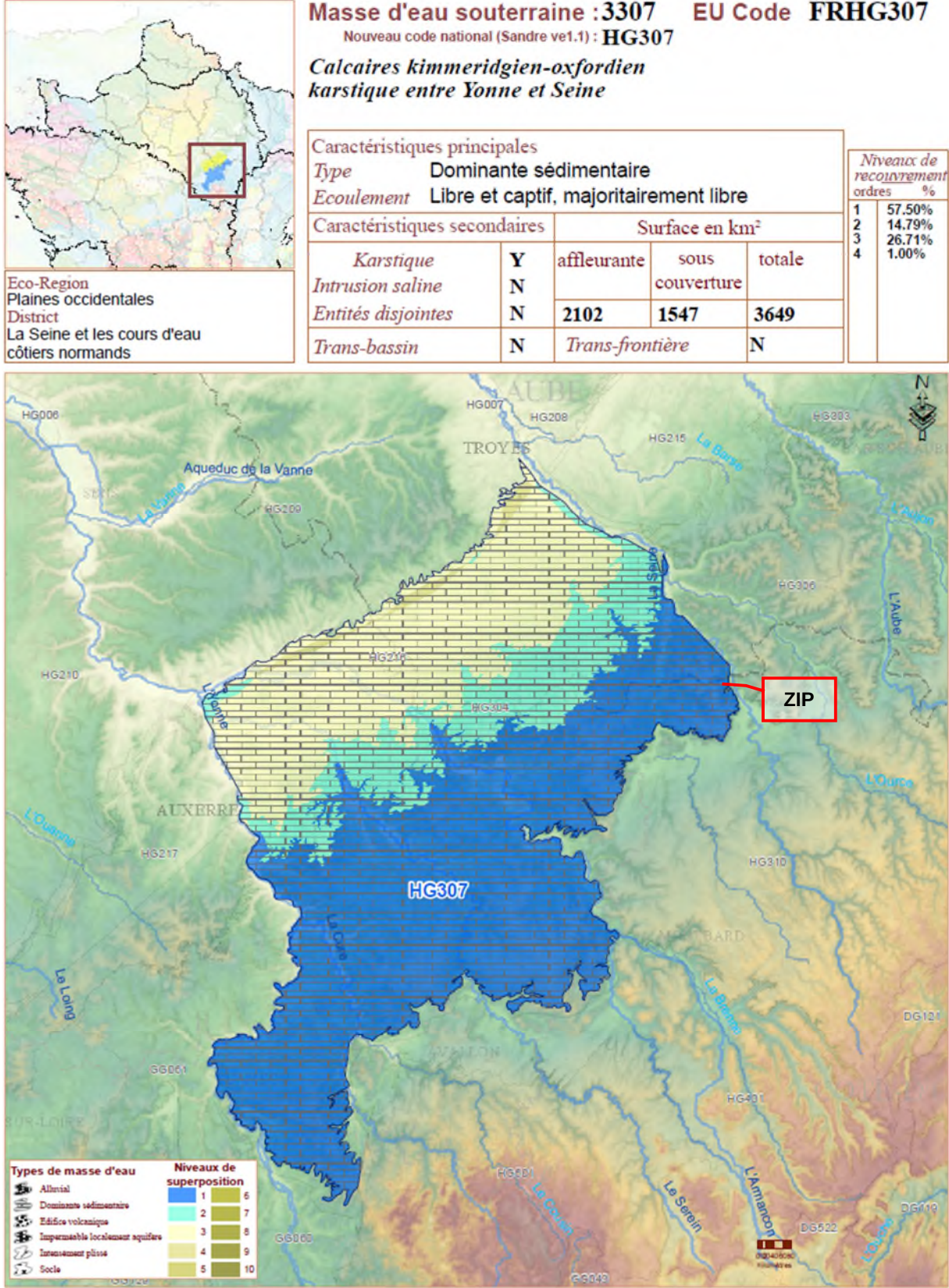


Figure 3-5 : Etat chimique des masses d'eau souterraine à l'échelle du bassin Seine-Normandie en 2019 (source : Eau Seine-Normandie)

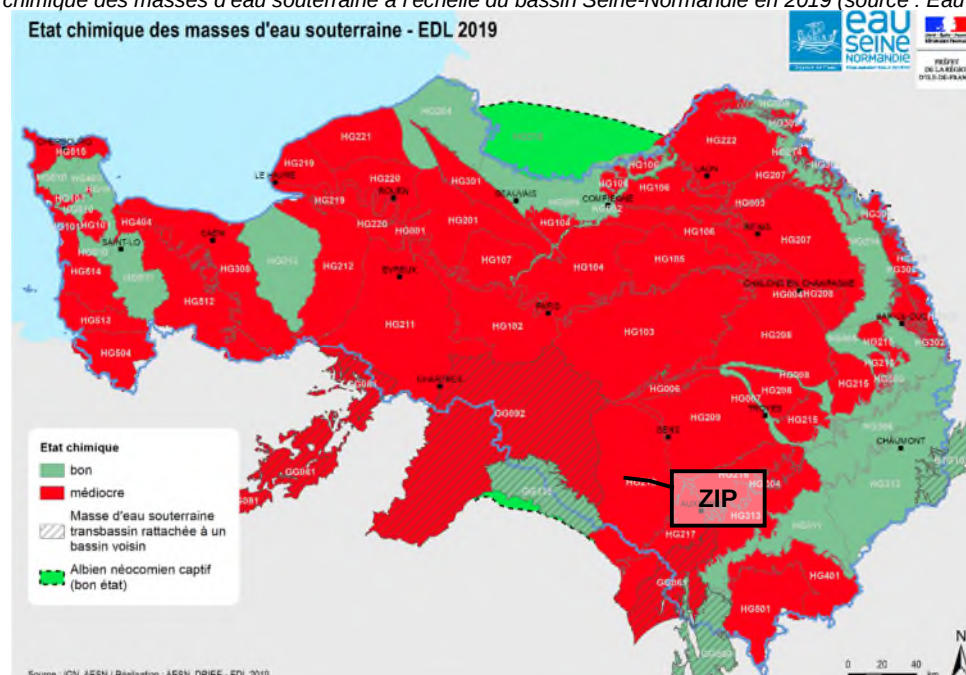
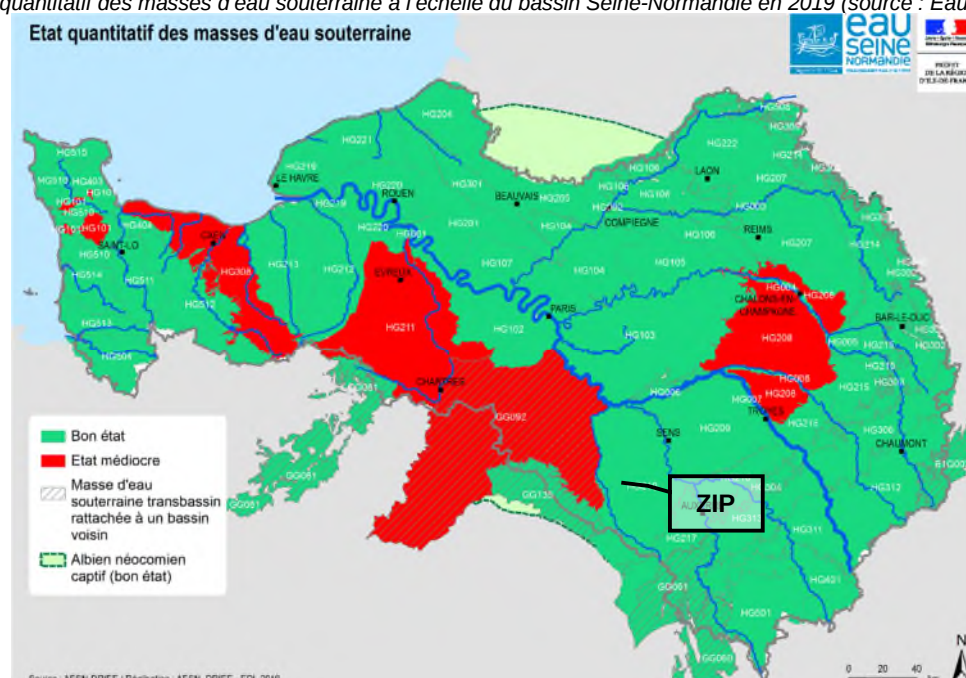


Figure 3-6 : Etat quantitatif des masses d'eau souterraine à l'échelle du bassin Seine-Normandie en 2019 (source : Eau Seine-Normandie)



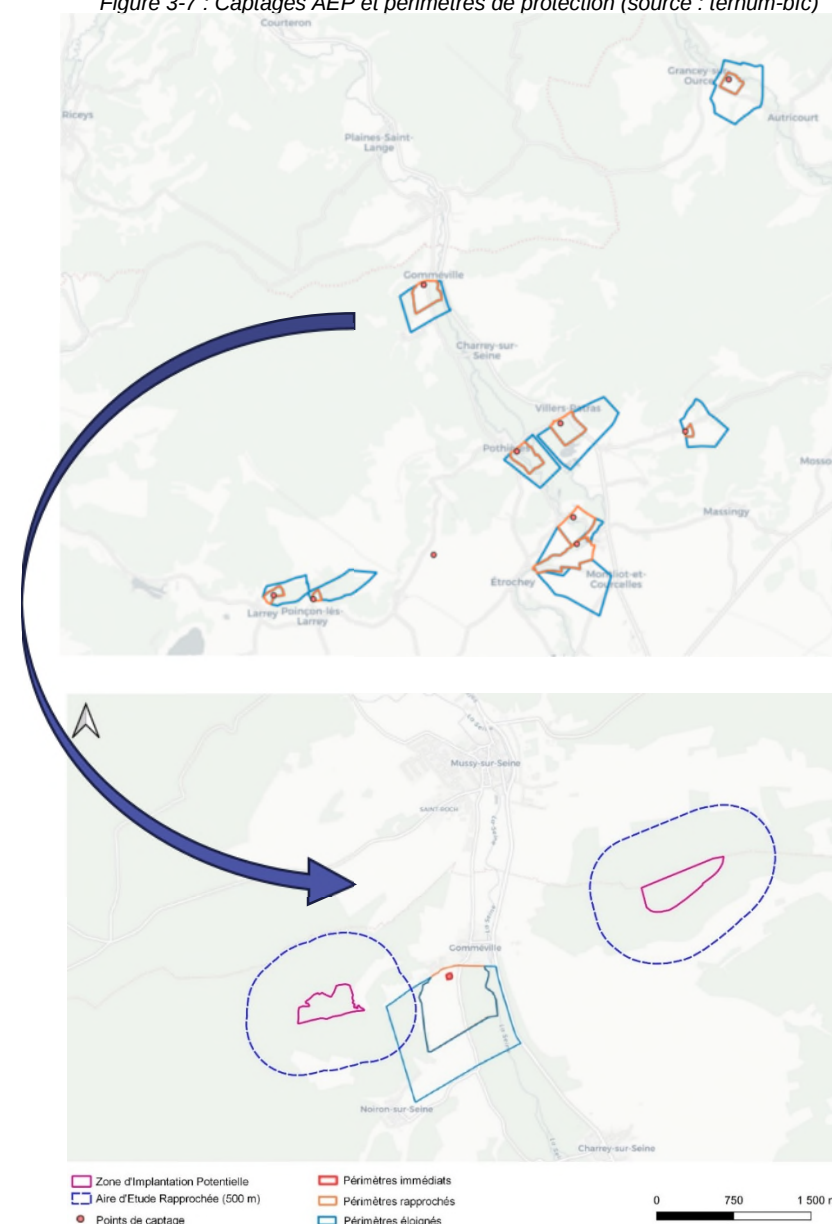
- **Captages d'alimentation en eau potable (AEP) et leur périmètres de protection**

Les captages d'alimentation en eau potable les plus proches de la zone d'implantation potentielle sont présentés dans la Figure 3-7.

Un captage d'alimentation en eau potable est présent sur la commune de Gomméville. La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage AEP. Cependant, une partie du périmètre de protection éloigné du point de captage en eau potable de Gomméville se situe dans l'aire d'étude rapprochée de la zone d'implantation potentielle du projet : la parcelle ouest se positionne a priori en latéral hydraulique du captage. Au sein du périmètre éloigné peuvent être réglementés des travaux, activités, aménagements. Cependant, la phase de travaux du projet ne concernera uniquement la zone d'implantation potentielle qui se trouve en dehors de tout périmètre de protection.

L'enjeu lié aux captages d'alimentation en eau potable est modéré, en raison de la proximité du captage AEP de Gomméville.

Figure 3-7 : Captages AEP et périmètres de protection (source : ternum-bfc)



### 3.2 Milieu naturel

La partie suivante, relative aux périmètres d'inventaire et de protection a été effectuée à partir de recherches en ligne.

Par ailleurs, les parties relatives aux différentes analyses d'habitats, d'espèces faunistiques et floristiques au droit de la ZIP ont fait l'objet de prospections de terrain menées en 2022 par ENVOL Environnement. Le rapport présentant ces résultats, référencé ENVOL\_2021039 « Etude écologique relative des projets photovoltaïques de Gomméville (21) – Année 2022 », est présenté en annexe de l'étude d'impact.

#### ❖ Analyse des habitats

Ce paragraphe décrit les principaux habitats rencontrés par ENVOL Environnement sur les deux sites, reprenant la typologie Eunis associée. Les habitats présentés ci-dessous sont ceux rencontrés sur site ainsi que dans un rayon de 50 m autour des parcelles.

Les habitats communs aux deux sites sont les suivants :

- **G3.42 x G1.7 - Pinède à Pin sylvestre x Chênaie thermophile dominée par *Quercus petraea* (Eunis mal défini)**

La codominance de ces deux habitats illustre des conditions climatiques xérothermophiles semblables.

La strate arborée est majoritairement dominée par *Pinus sylvestris* et *Quercus petraea*. Espèce non indigène au territoire bourguignon, le Pin sylvestre possède une croissance rapide et a su très bien s'implanter sur ce territoire fortement remanié par le passé. L'habitat s'est développé spontanément. Ces deux espèces sont accompagnées de *Sorbus aria* et *Prunus mahaleb*. La strate arbustive est bien développée. On peut notamment citer *Viburnum lantana*, *Ligustrum vulgare* ou *Corylus avellana*. La strate herbacée est également riche, avec diverses espèces typiques des contextes xérophiles calcicoles : *Genista pilosa*, *Polygonatum odoratum*, *Melittis melissophyllum*, *Vincetoxicum hirundiaria* ou encore *Epipactis helleborine*. Ce cortège illustre des conditions méso-xérophiles calcicoles liées à un terrain bien exposé et un sol pierreux, retenant peu les écoulements.

*Epipactis muelleri* (statut NT à la liste rouge de Bourgogne) a également été observée en lisière de cette formation. Quelques espèces « rares » en Bourgogne ont également été observées : *Anemone pulsatilla*, *Anthericum ramosum* ou *Plantanthera bifolia*.

Cet habitat représente environ 18,9 ha soit 61,7% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire. ENVOL Environnement a jugé d'un bon état de conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est faible.**

- **F3.112 - Fourrés à Prunellier et Troène**

Ces formations arbustives se situent à la limite entre les milieux prairiaux et les milieux arborés. Ils créent une transition, mais sont également à l'origine de la fermeture et de l'enfrichement des prairies environnantes. Les espèces composant cette formation sont acclimatées aux sols carbonatés : *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa* ou *Corylus avellana*. On note également la présence importante de *Prunus mahaleb*, typique des milieux xérophiles calcaires. La présence de fourrés denses implique une strate herbacée au sol peu développée. On observe également de nombreuses jeunes pousses de Pin sylvestre.

Sur certains secteurs, on note la présence localisée de *Juniperus communis*, qui est également une espèce typique des milieux xérophiles.

Cet habitat représente environ 3,95 ha soit 12,88% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire. ENVOL Environnement a jugé d'un bon état de conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est faible.**

- **E1.27 – Pelouse calcaire sèche**

Ces formations ouvertes sont dominées par des herbacées calcicoles xérophiles. On peut notamment citer *Bromopsis erectus*, *Brachypodium rupestre*, *Anemone pulsatilla*, *Globularia bisnagarica*, *Ononis spinosa* ou encore *Linum tenuifolium*. Le contexte géologique et les conditions d'exposition sud offrent un secteur favorable au développement d'un tel habitat. Cet habitat s'observe en taches au sein des boisements et fourrés.

Au sein de cette formation, plusieurs individus de *Gymnadenia odoratissima* ont été observés. Cette espèce est en danger en France et vulnérable en Bourgogne. Elle est également déterminante ZNIEFF en Bourgogne. On note également la présence de plusieurs espèces « rares » ou « très rares » en Bourgogne : *Anemone pulsatilla*, *Avnula pubescens*, *Brachypodium rupestre*, *Calamagrostis epigejos*, *Cervaria rivini*, *Epipactis atrorubens*, *Koeleria vallesiana*, *Linum tenuifolium*, *Ophrys insectifera* ou *Rhamnus alpina*.

Cet habitat , **est d'intérêt communautaire**, il représente environ 0,99 ha soit 3,23% de l'emprise totale de la ZIP. ENVOL Environnement a jugé d'un état modéré quant à la conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est fort pour la prairie accueillant *Gymnadenia odoratissmima* et modéré pour le reste des pelouses.**

- **H5.37 – Champ de blocs issus d'une ancienne exploitation**

Cet habitat se situe principalement sur la partie sommitale du secteur est, au niveau des anciennes zones d'exploitation. Le taux de recouvrement par la végétation est très faible (< 15%). On note la présence de quelques espèces herbacées xérophiles calcicoles en taches : *Brachypodium rupestre*, *Anemone pulsatilla*, *Polygonatum odoratum* ou *Epipactis atrorubens*. *Prunus mahaleb*. Ces dernières sont bien présentes au niveau de la strate arbustive. Elles sont caractéristiques de ces milieux secs et calcaires.

On note la présence de quelques espèces « rares » en Bourgogne : *Anemone pulsatilla*, *Epipactis atrorubens* et *Gentiana lutea*.

Cet habitat représente environ 3,37 ha soit 11% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire. ENVOL Environnement a jugé d'un bon état de conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est faible.**

- **B.4 - Vignobles**

Cet habitat concerne les parcelles occupées par des plantations de pieds de vigne.

Cet habitat n'est pas d'intérêt communautaire, il est situé en dehors de la ZIP, dans un rayon de 50 m autour des parcelles prospectées.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est très faible.**

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

- **J4 – Route et chemins**

Il s'agit des routes et chemins parcourant les deux entités de la ZIP.

Cet habitat représente environ 0,12 ha soit 0,39% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire.

Les habitats uniquement présents au sein de la parcelle ouest (Carrières) sont les suivants :

**L'enjeu potentiel de cet habitat est très faible.**

- **E5.15 – Champs d'herbacées non graminoides des terrains en friche**

Cette formation se situe au niveau d'un secteur remanié par le passé, avec la présence de plusieurs zones de dépôts de matériaux inertes qui ont été végétalisées.

Les espèces observées attestent d'un milieu qui reste xérophile, mais plus riche en éléments nutritifs. Les espèces dominantes sur cet habitat sont *Artemisia vulgaris* et *Erigeron annuus*. Ces espèces opportunistes disposent d'un pouvoir colonisateur important.

On note la présence de plusieurs espèces « rares » en Bourgogne : *Myosotis discolor subsp. dubia*, *Valerianella dentata* et *Verbascum nigrum*.

Cet habitat représente environ 0,19 ha soit 0,62% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire. ENVOL Environnement a jugé d'un bon état de conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est très faible.**

### H5.3 – Habitat à végétation clairsemée sur substrats minéraux

Cette formation concerne les anciens secteurs exploités au niveau du stand de tir, légèrement revégétalisés. Le taux de recouvrement de la végétation reste faible (< 50%). Les espèces observées sont caractéristiques des milieux rupestres xérophiles et calcaires. On observe notamment *Euphorbia cyparissias* et *E. flavicoma* qui restent les espèces les plus abondantes sur cette formation. *Pilosella officinarum* et *Brachypodium rupestre*, espèces inféodées aux milieux pierreux, sont également bien présentes.

*Epipactis muelleri* ( NT à la liste rouge de Bourgogne) a été observée dans cette formation, en lisière avec le boisement. *Brachypodium rupestre* et *Linum tenuifolium*, « rares » en Bourgogne, ont également été observés.

Cet habitat représente environ 3,08 ha soit 9,94% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire. ENVOL Environnement a jugé d'un bon état de conservation de cet habitat.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est faible.**

- **J2 – Bâti**

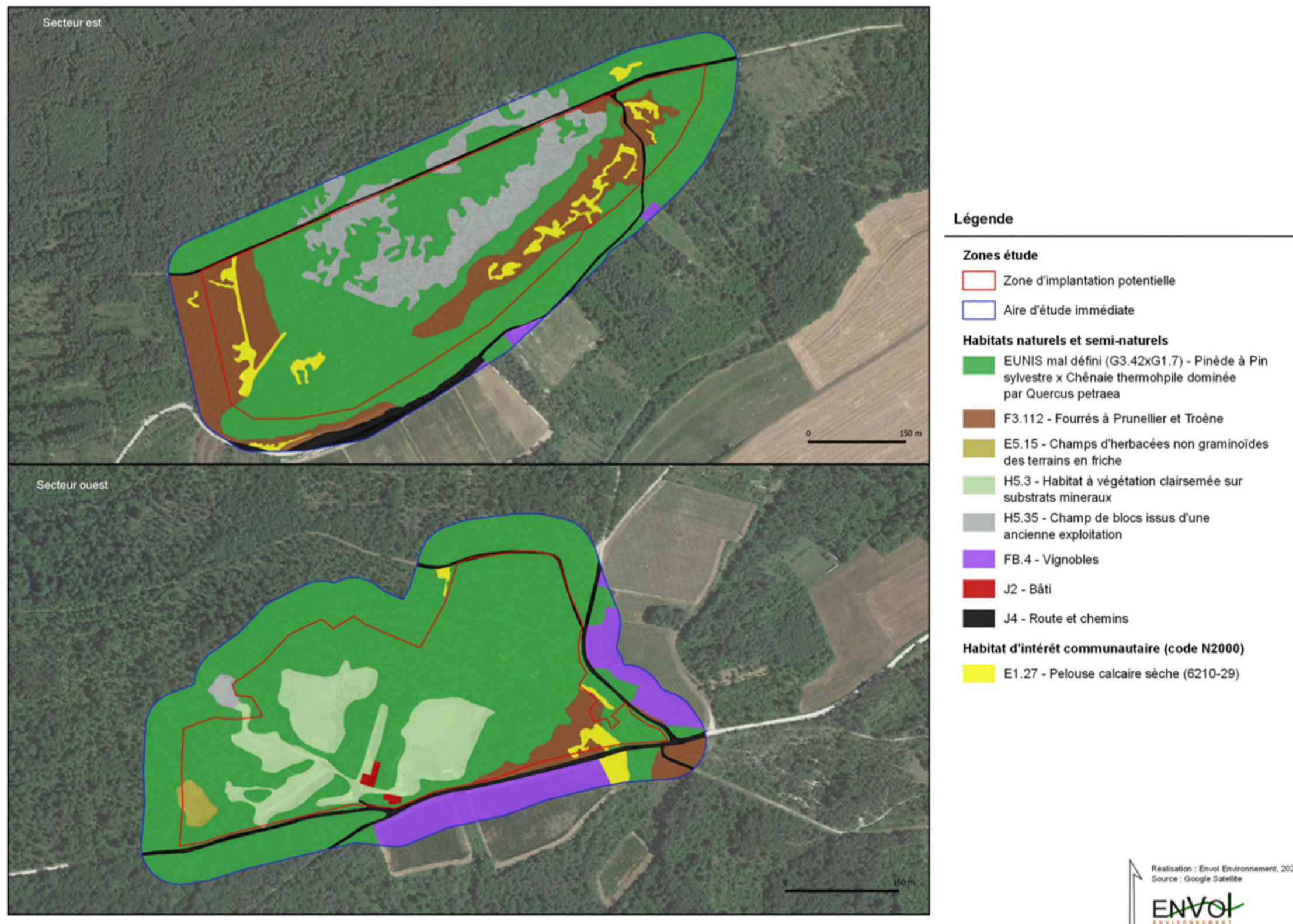
Cet habitat concerne les quelques bâtiments observés sur le stand de tir.

Cet habitat représente environ 0,07 ha soit 0,23% de l'emprise totale de la ZIP, il n'est pas un habitat d'intérêt communautaire.

La localisation géographique de ces différents habitats au sein des deux parcelles est présentée dans la figure suivante, issue du rapport rédigé par ENVOL Environnement.

**L'enjeu potentiel de cet habitat est très faible.**

Figure 3-8 : Localisation des habitats au sein de la ZIP et dans un rayon de 50 m autour des deux parcelles (source : ENVOL Environnement)



### ❖ Analyse de la flore

L'analyse de la flore a conduit à l'identification de 92 espèces végétales au sein de la ZIP, dont 3 espèces patrimoniales :

- Épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*) : espèce très rare, catégorisée comme quasi menacée à l'échelle régionale et dont la préoccupation est mineure à l'échelle nationale d'après les listes rouges de l'UICN.
- Gentiane jaune (*Gentiana lutea*) : espèce très rare, dont la préoccupation est mineure à l'échelle régionale et nationale d'après les listes rouges de l'UICN.
- Orchis odorant (*Gymnadenia odoratissima*) : espèce extrêmement rare, catégorisée comme vulnérable à l'échelle régionale et en danger à l'échelle nationale d'après les listes rouges de l'UICN.

Par ailleurs, deux espèces exotiques envahissantes ont été observées en dehors de la ZIP, dans un rayon de 50 m autour des secteurs d'étude (liste définie par l'INPN).

Ces espèces sont :

- 1 pied de *Buddleja davidii* - Arbre-à-papillon (H5.3 – Habitat à végétation clairsemée sur substrats minéraux), localisée dans l'ouest de la parcelle est (Carrières), en dehors de la ZIP ;
- 3 pieds de *Robinia pseudoacacia* - Robinier faux-acacia (G3.42xG1.7 - Pinède à Pin sylvestre x Chênaie thermophile dominée par *Quercus petraea*), localisée dans l'est de la parcelle est (Carrières), en dehors de la ZIP.

Les enjeux floristiques et liés aux habitats sont très faibles à forts selon les secteurs (voir carte ci-après).

Figure 3-9 : Localisation des espèces végétales patrimoniales au sein des deux sites étudiés (source : ENVOL Environnement)

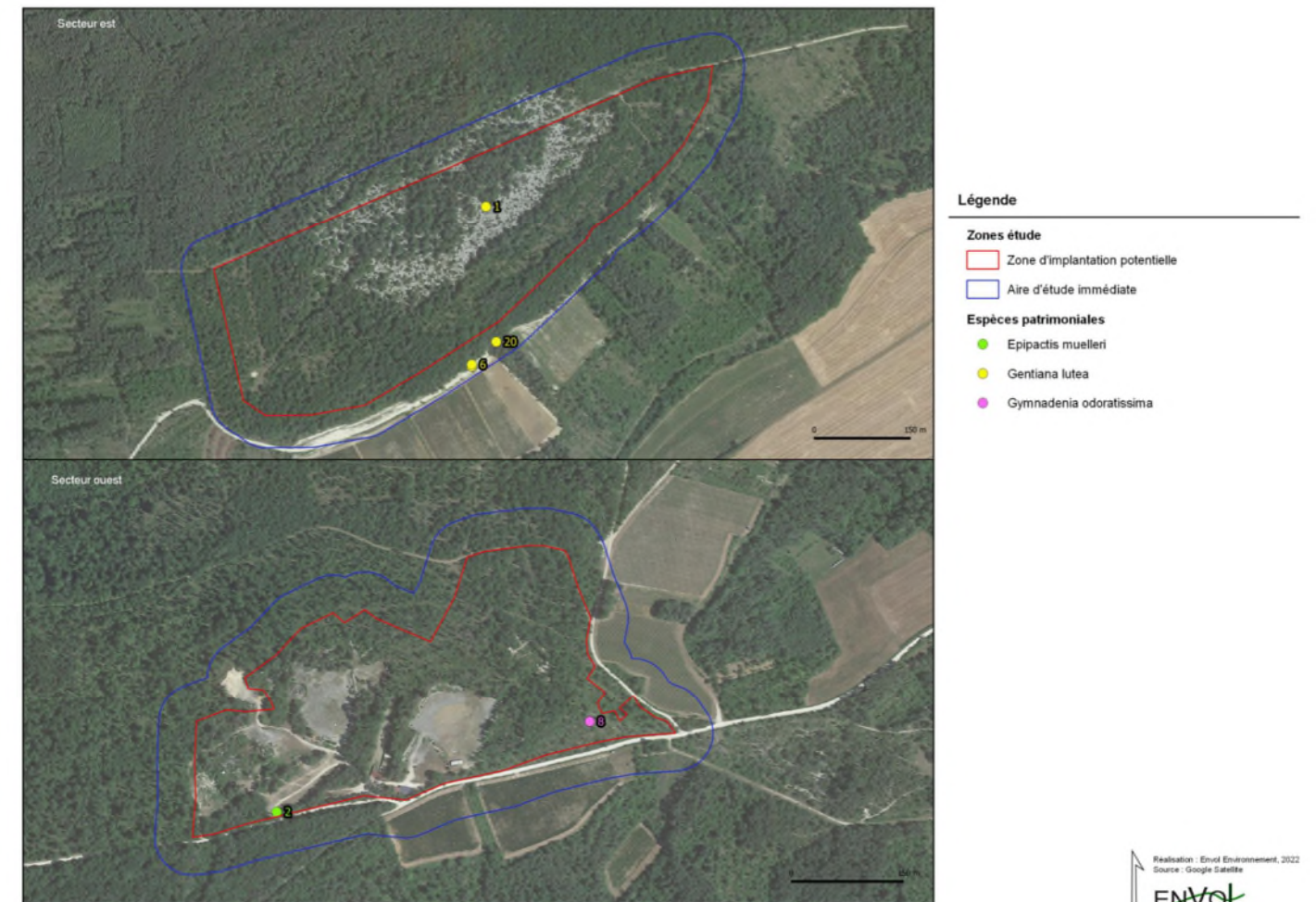
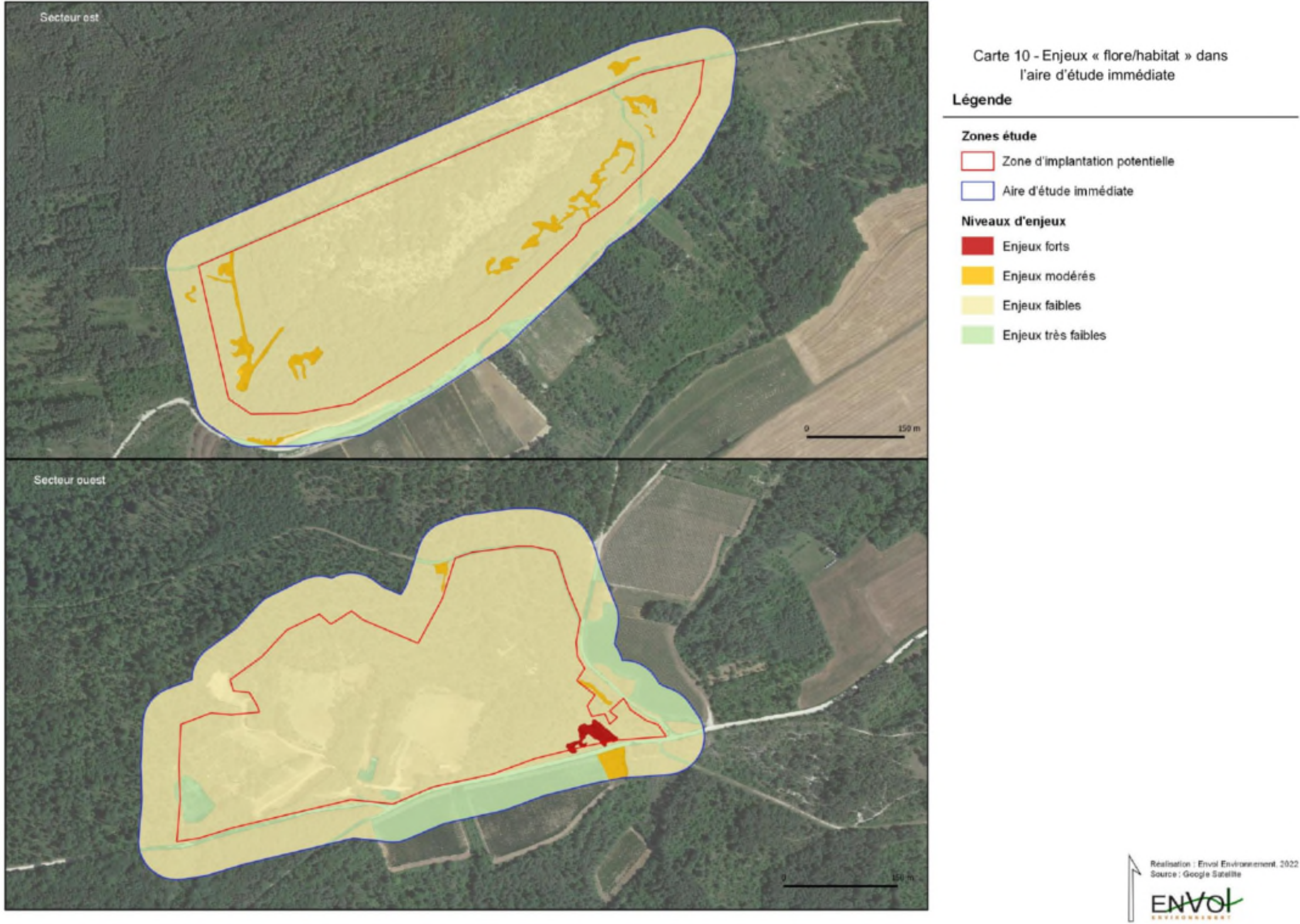


Figure 3-10 : Localisation des enjeux flore/habitats au sein des deux sites étudiés (source : ENVOL Environnement)



## ❖ Analyse de l'avifaune

L'ensemble de l'étude portant sur l'avifaune est présentée dans le rapport d'ENVOL Environnement.  
Dans cette partie, seule la synthèse des enjeux ornithologiques rédigée par ENVOL Environnement est présentée.

Au total 7 passages sur site ont été réalisés à différentes périodes de l'année 2022 afin de couvrir les divers étapes du cycle biologique de l'avifaune. Au total, 63 espèces d'oiseaux ont été observées sur l'ensemble de la période étudiée.

La synthèse dressée par ENVOL Environnement sur ce chapitre est la suivante :

« En hiver, le cortège ornithologique est relativement commun pour ce secteur de la région Bourgogne – Franche-Comté. Le nombre d'espèces est relativement réduit. Notons tout de même la présence du **Pic noir**, espèce d'intérêt communautaire. Ce dernier fréquente les boisements.

Au cours de la saison prénuptiale, le cortège ornithologique est légèrement plus diversifié. Il reste toutefois représenté par des espèces très communes et abondantes en région. Les vols migratoires stricts ont été très réduits au cours de cette saison. Ce sont les boisements qui constituent les milieux les plus diversifiés. On y retrouve le **Pic noir**, ce qui témoigne du caractère sédentaire de l'espèce. Cette saison est également marquée par la présence d'une petite population de l'**Alouette lulu** en stationnement.

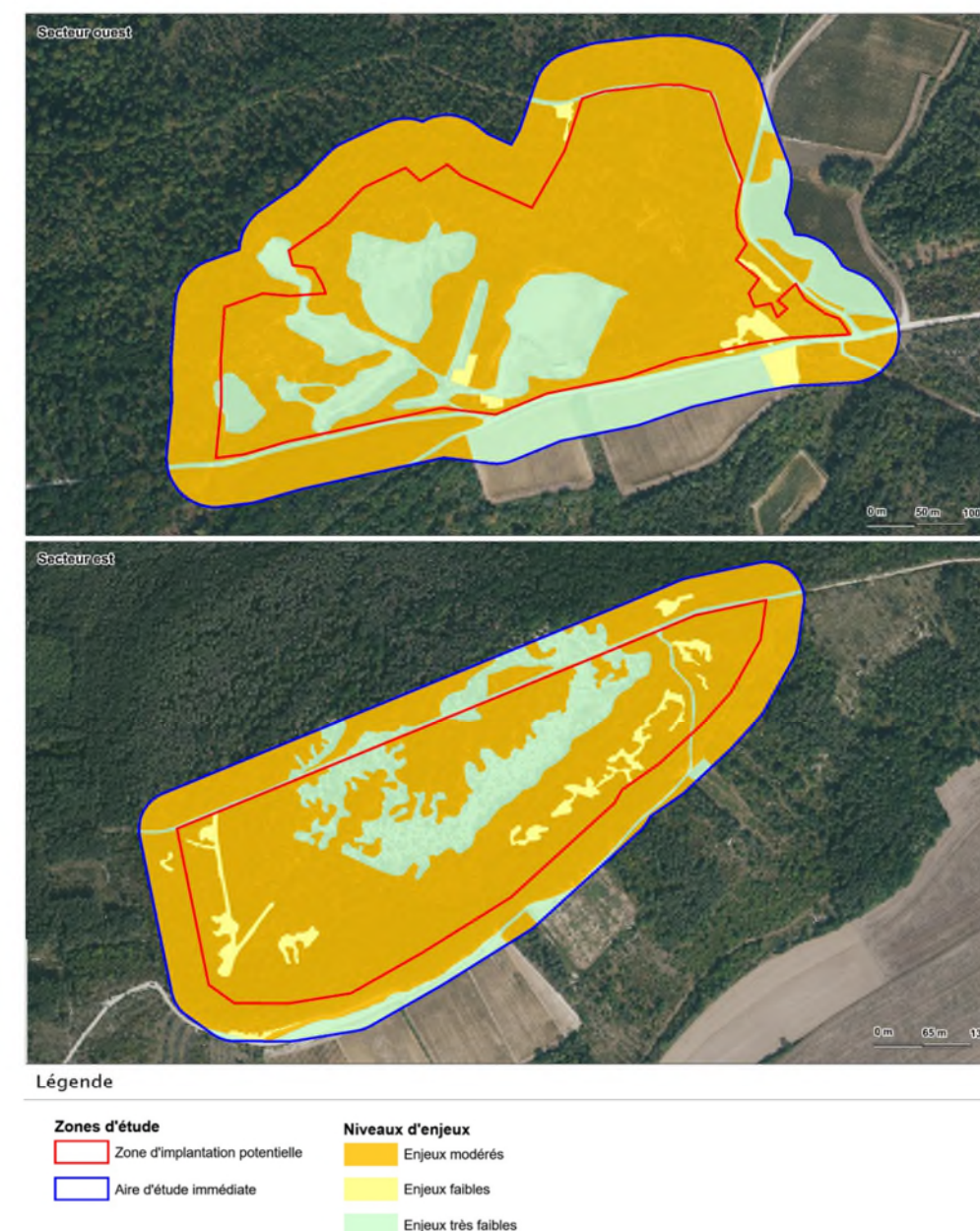
Durant l'été de nombreux passereaux patrimoniaux fréquentent les boisements ainsi que les secteurs de massifs buissonnants et arbustifs qui colonisent l'ancienne zone de carrière des deux secteurs. Ces habitats constituent des zones de nidification pour des espèces telles que l'**Alouette lulu**, le **Pouillot fitis** ou encore la **Linotte mélodieuse** et le **Verdier d'Europe**. Les boisements sont marqués par la présence de deux espèces typiquement forestières d'intérêt communautaire : le **Pic mar** et l'**Engoulevent d'Europe**.

En période postnuptiale, le cortège ornithologique est représenté majoritairement par des espèces très communes et abondantes en régions. Seules trois espèces patrimoniales ont été recensées en vol migratoire strict : le **Pipit farlouse**, l'**Hirondelle rustique** et l'**Hirondelle de fenêtre**. Les boisements représentent les milieux les plus fréquentés en cette période. On y rencontre notamment le **Pic épeichette** et le **Bouvreuil pivoine**. Notons que cette saison est également marquée par la présence de l'**Alouette lulu** en stationnement. »

Les deux figures suivantes sont issues du rapport d'ENVOL Environnement et synthétisent les enjeux ornithologiques sous forme de tableau et de carte.

**Les enjeux concernant l'avifaune sont très faibles à modérés**

Figure 3-11 : Synthèse spatiale des enjeux avifaunistiques



Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

Figure 3-12 : Synthèse des enjeux avifaunistiques sous forme de tableau

| Enjeux       | Spécifique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Habitat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Modérés      | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pic noir, Pic mar, Pic épeichette</b> : Présence de trois picidés d'intérêt communautaire - espèces sédentaires – fréquentation des boisements.</li><li>• <b>Alouette lulu</b> : passereau d'intérêt communautaire – fréquente les fourrés – nidification probable de l'espèce.</li><li>• <b>Engoulevent d'Europe</b> : Espèce aux mœurs nocturnes d'intérêt communautaire – fréquentation des boisements.</li><li>• Espèces potentiellement nicheuses : <b>Chardonneret élégant, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse, Pouillot de Bonelli, Pouillot fitis, Serin cini, Tourterelle des bois, Verdier d'Europe, Gobemouche gris, Mésange à longue queue.</b></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Boisement</b> (mixte pinède et chênaie) : Présence d'espèces sédentaires : Pic noir, Pic mar, Pic épeichette – Zone d'hivernage du Bouvreuil pivoine, du Bruant jaune, du Chardonneret élégant et de la Linotte mélodieuse – zone de halte en période de migration – zone de reproduction pour de nombreux passereaux – zone de présence de l'Engoulevent d'Europe.</li><li>• <b>Fourrés à Prunellier et Troène</b> : zone appréciée par de nombreux petits passereaux toutes périodes confondues – zone de reproduction probable de l'Alouette lulu, de la Linotte mélodieuse ou encore du Verdier d'Europe.</li></ul> |
| Faibles      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cortège de passereaux patrimoniaux (période inter-nuptiale) : présence d'espèces communes en région durant l'hiver et les périodes de migration : <b>Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse.</b></li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Zones de pelouses et d'habitats à végétation clairsemée</b> : Zones peu exploitées par l'avifaune – Faible diversité spécifique – Secteur de transit et d'alimentation occasionnel pour quelques passereaux.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Très faibles | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les enjeux sont jugés très faibles pour le reste des espèces non mentionnées précédemment</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Zones anthropiques</b> (bâti, vignobles, secteurs de blocs issus de l'ancienne carrière) : Milieux peu attractifs et peu exploités – Faible diversité spécifique.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

Analyse chiroptérologique

L'ensemble de l'étude portant sur l'avifaune est présentée dans le rapport d'ENVOL Environnement. Dans cette partie, seule la synthèse des enjeux chiroptérologiques rédigée par ENVOL Environnement est présentée.

Au total 3 passages sur site ont été réalisés à différentes périodes de l'année 2022, de mai à octobre, en fonction des activités saisonnières des chiroptères. Sept espèces de chiroptères ont été détectées de manière certaine dans le périmètre de l'aire d'étude immédiate.

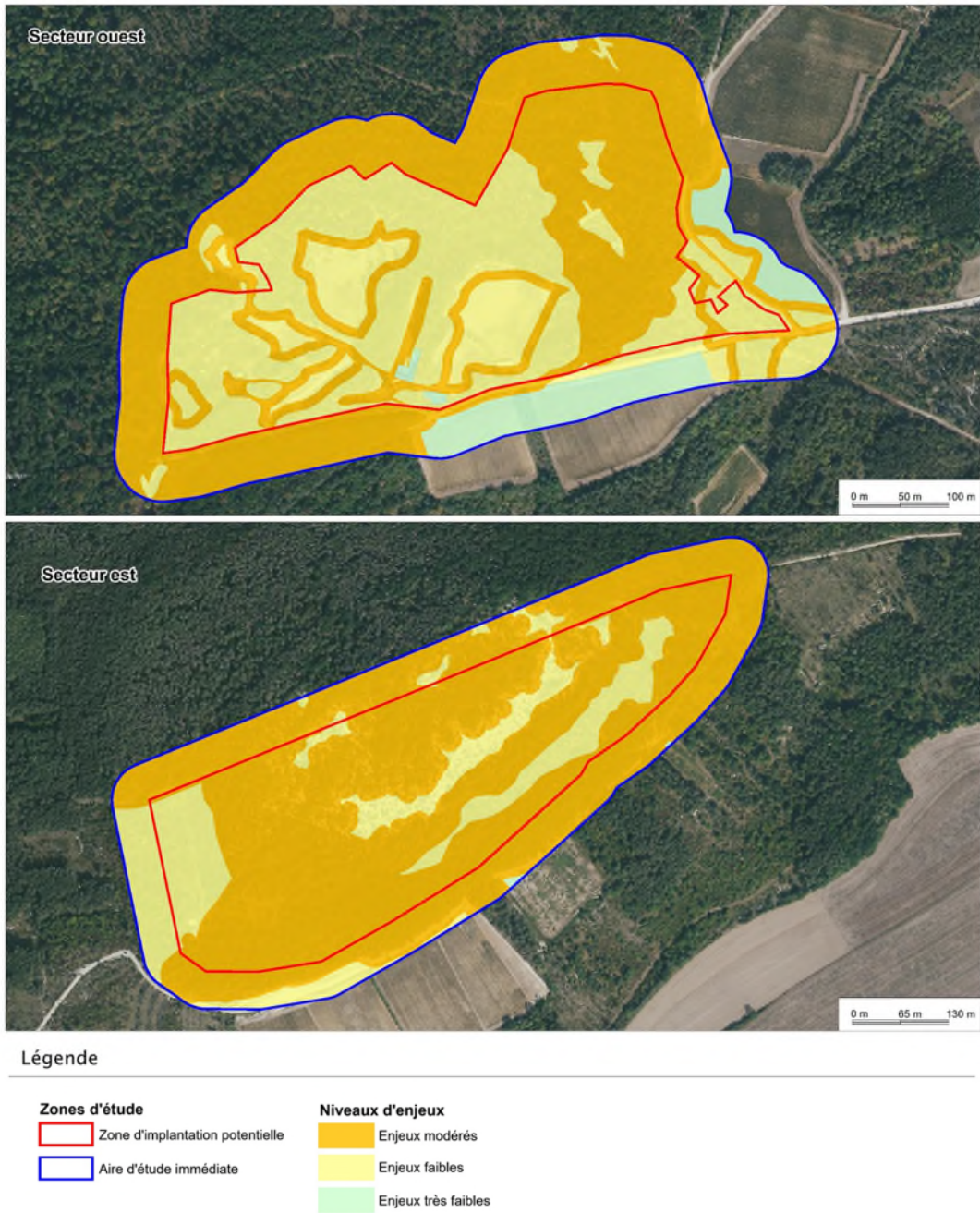
La synthèse dressée par ENVOL Environnement sur ce chapitre est la suivante :

« Durant la mise-bas, avec six espèces recensées de manière certaine, la diversité spécifique est relativement moyenne sur les secteurs d'étude. Le cortège est dominé par la Pipistrelle commune qui chasse régulièrement sur le site d'étude. La Barbastelle d'Europe effectue également ce même type de comportement mais de manière plus occasionnelle. Certaines espèces comme celles citées précédemment ainsi que la Noctule de Leisler et le Murin à oreilles échancrées peuvent gîter au sein de quelques éléments arborés du secteur d'étude. Le secteur présent à l'est est plus favorable pour le gîte arboricole. On y relève également une activité plus importante que celle mise en évidence à dans le secteur ouest. Le reste du cortège est composé d'espèces communes en région qui ne présentent pas d'enjeux particuliers. Durant les transits automnaux, avec sept espèces recensées de manière certaine, la diversité spécifique est relativement moyenne sur les deux secteurs d'étude. Le cortège est dominé par la Pipistrelle commune qui chasse principalement dans les zones de fourrés. Le reste du cortège a été contacté en transit occasionnel sur la zone d'étude. On note la présence d'espèces remarquables telles que le Grand Murin et la Noctule de Leisler au niveau des anciennes zones de carrières. La Barbastelle d'Europe et le Murin à oreilles échancrées exploitent quant à eux les secteurs boisés. »

Les deux figures suivantes sont issues du rapport d'ENVOL Environnement et synthétisent les enjeux chiroptérologiques sous forme de tableau et de carte.

Les enjeux chiroptérologiques sont très faibles à modérés.

Figure 3-13 : Synthèse spatiale des enjeux chiroptérologiques



Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

Figure 3-14 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques sous forme de tableau

| Enjeux       | Spécifique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Habitat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Modérés      | <ul style="list-style-type: none"><li>Barbastelle d'Europe : Présence régulière sur l'ensemble de la zone – Chasse le long des lisières – Présence possible en gîte arboricole.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>Boisements et allées forestières : Potentialités faibles à modérés de gîtes arboricoles – Zones de chasse pour la Pipistrelle commune – Corridors de déplacement pour la Barbastelle d'Europe, le Murin d'Alcathoe et le Murin à oreilles échancrées.</li><li>Lisières de boisement : Zones de chasse pour la Barbastelle d'Europe – Corridors de déplacement notamment pour la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler, le Grand Murin et le Murin à oreilles échancrées.</li></ul>                               |
| Faibles      | <ul style="list-style-type: none"><li>Grand Murin : Présence régulière en transit le long des lisières et dans les zones des anciennes carrières.</li><li>Murin à oreilles échancrées : Présence régulière en transit le long des habitats boisés – Présence possible en gîte arboricole.</li><li>Noctule de Leisler : Présence régulière en transit le long des lisières et dans les zones des anciennes carrières – Présence possible en gîte arboricole.</li><li>Pipistrelle commune : Présence régulière et chasse sur l'ensemble du site – Présence possible en gîte arboricole.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Autres boisements : Potentialités faibles de gîtes arboricoles</li><li>Anciennes carrières : Zones secondaires de chasse pour la Pipistrelle commune – Zones de transit pour la Barbastelle d'Europe, la Noctule de Leisler, le Grand Murin et la Sérotine commune.</li><li>Fourrés, pelouses et autres milieux herbacés : Potentialités très faibles à nulles de gîtes arboricoles – Zones de chasse pour la Pipistrelle commune – Zones de transit pour la Noctule de Leisler et la Barbastelle d'Europe.</li></ul> |
| Très faibles | <ul style="list-style-type: none"><li>Les enjeux sont jugés très faibles pour le reste des espèces non mentionnées précédemment</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>Bâtiments et vignes : Zones très peu attractives pour la chiroptérofaune.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

3.3 Milieu humain

❖ Infrastructures et transports

Axes routiers :

Les zones urbaines du secteur se limitent aux bourgs des communes ainsi qu'autour des axes de communications principaux.

Deux axes routiers principaux sont situés entre les deux parcelles de la ZIP :

- la D118 localisée à 940 m à l'est de la parcelle ouest de la ZIP ;
- la D971 localisée à 1,3 km à l'ouest de la parcelle est de la ZIP.

Des chemins agricoles et sentiers sont visibles autour des parcelles. Des pistes non goudronnées permettent d'accéder aux parcelles ouest et est : elles sont susceptibles d'être abimées lors d'intempéries ou avec le passage d'engins agricoles, forestiers ou de chantier.

Transport public :

La commune de Gomméville n'est pas desservie par le transport public.

Voies ferrées :

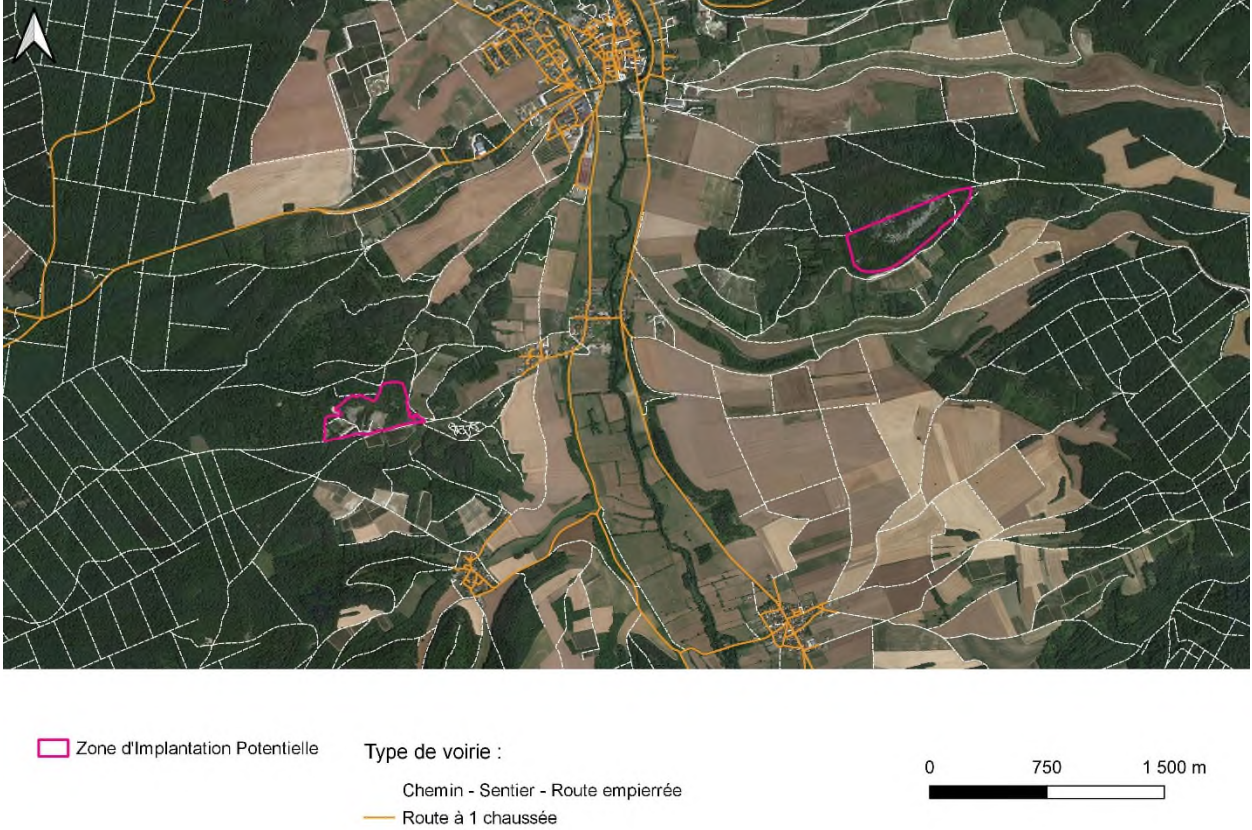
La commune de Gomméville n'est pas desservie par les transports ferroviaires. Le chemin de fer présent entre les deux parcelles de la ZIP est neutralisé. La gare la plus proche est celle de Nuits sous Ravières à 33 km au sud-ouest de Gomméville.

Aéroport :

Aucun aéroport n'est présent à proximité de la commune de Gomméville, cependant, l'aérodrome le plus proche est celui de Chatillon-sur-Seine, situé à environ 14 km au sud de la ZIP.

L'enjeu lié aux infrastructures de transports est modéré, en raison d'un accès aux parcelles de projet par des pistes non goudronnées.

Figure 3-15 : Réseau routier à proximité de la ZIP (source : Google satellite - BDTopo)



❖ Risques liés à la pollution des sols

Sites et sols (potentiellement) pollués :

Aucun site ou sol pollué ou potentiellement pollué (BASIAS, BASOL, SIS) n'est présent sur la commune de Gomméville, ni dans l'aire d'étude rapprochée (500 m). Cependant, huit sites BASIAS et un Secteur d'Information sur les Sols (SIS) se trouvent dans l'aire d'étude éloignée du projet (5 km). Concernant le SIS, il s'agirait d'un ancien terrain de stockage de pièces thermoplastiques avant recyclage par la société SCOTRA localisé à 2,5 km au nord de la ZIP

Utilisation actuelle du site :

La parcelle ouest est aujourd'hui utilisée pour le tir de loisirs, avec la présence d'un club de ball-trap qui a construit un ensemble de structures, dont une partie semi-enterrée, pour abriter les machines lanceuses de plateaux. Le site comporte également des locaux, qui contiennent éventuellement un atelier avec des produits dangereux pour l'environnement comme des solvants ou des huiles, une chaufferie avec une réserve de fioul, etc. Par ailleurs, le sol du site est jonché d'éléments plastiques et de douilles. La présence de plomb ne peut pas être exclue.

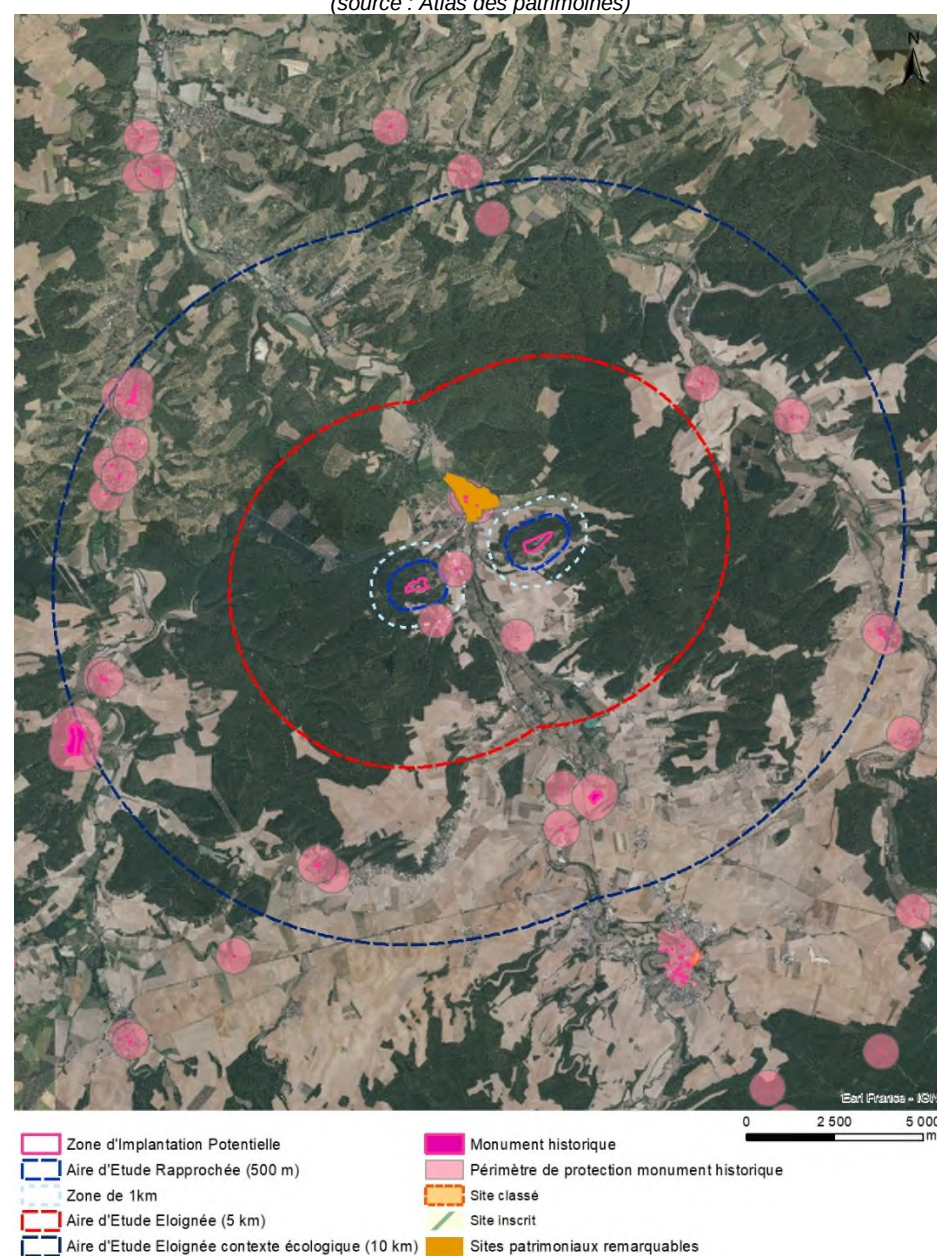
L'enjeu lié à la pollution du sol est modéré.

### 3.4 Patrimoine culturel et paysager

#### ❖ Contexte patrimonial et paysager

La zone d'étude est localisée sur l'unité paysagère « Les côteaux du Châtillonnais ». Le type de paysage majoritaire est marqué par la présence de coteaux aux versants abrupts surmontés d'un plateau boisé de feuillus dont principalement du Hêtre, du Chêne et du Charme. Sur ces côteaux se trouvent des plateaux aux altitudes comprises entre 300 et 350 mètres qui surplombent une vaste plaine de culture céréalière au sud dont les parcelles sont très ouvertes. Entre les différents côteaux circulent des cours d'eaux qui ont formé des vallées dont la principale est celle de la Seine.

Figure 3-16 : Localisation des monuments historiques, sites classés et inscrits et sites patrimoniaux remarquables à proximité de la ZIP  
(source : Atlas des patrimoines)



#### ❖ Analyse paysagère de l'aire d'étude

La perception visuelle d'un site est dictée par sa topographie, le relief environnant et les composantes d'occupation des sols pouvant libérer les ouvertures visuelles ou au contraire créer des masques plus ou moins opaques.

L'analyse cartographique complétée par une visite de terrain a permis de repérer les enjeux suivants :

- **Enjeux de perception aux abords immédiats :**
  - o La parcelle ouest est partiellement visible depuis le chemin forestier, la visibilité étant partiellement occultée par une ligne d'arbres et d'arbustes.
  - o La parcelle est n'est pas très visible depuis la piste qui la longe au sud, car cette dernière est située légèrement en contrebas.
- **Enjeux de perception proche (<1 km) :**
  - o Pour la parcelle ouest, dans un rayon de 1 km, les vues sont rapidement stoppées par le relief et les boisements.
  - o La parcelle est visible depuis certains points de vue, en raison de sa position dominante au sommet d'une butte
- **Enjeux de perception moyenne (entre 1 et 3 km) :**
  - o La parcelle ouest n'est pas visible en raison du relief et des boisements.
  - o La parcelle est visible depuis certains points de vue, en raison de sa position dominante au sommet d'une butte
- **Enjeux de perception lointaine (entre 3 et 5 km) :**
  - o La parcelle ouest n'est a priori pas visible, en raison de sa localisation au cœur de vastes boisements.
  - o La parcelle est reste visible, en raison de sa position dominante au sommet d'une butte : la visibilité est toutefois modérée par la distance.

Au global, l'analyse réalisée permet d'estimer que les enjeux paysagers sont faibles pour la parcelle ouest, et forts pour la parcelle est, notamment pour les perceptions proche et moyenne.

#### ❖ Tourisme et loisirs

##### Chemins de randonnées et pistes VTT :

De nombreux chemins agricoles et forestiers sont présents autour du site.

Un parcours de randonnée passe par la commune de Gomméville. Localement, ce parcours est dénommé « route du Crémant », et reprend une partie du tracé du GR2 qui longe la limite nord-est de la parcelle est de la ZIP. Le GR2 compte 858 km d'itinéraire de la source de la Seine à Saint-Seine-l'Abbaye (Côte d'Or) à son estuaire au Havre.

##### Hébergements et commodités :

L'attractivité touristique est faible dans la commune de Gomméville, qui ne compte pas d'hôtel ou hébergement lié au tourisme.

##### Loisirs :

La parcelle ouest est aujourd'hui utilisée pour une activité de loisir avec l'aménagement d'un site de ball-trap.

**L'enjeu lié au tourisme est modéré.**

4 ANALYSE DES CONFIGURATIONS DU PROJET

Le projet d’implantation des panneaux a évolué au cours du temps, en fonction de l’avancement des différentes études, des effets prévisibles et en fonction des opportunités foncières. Lors de sa conception, le projet a subi plusieurs modifications du nombre et de l’emplacement des panneaux.

Un total de 3 variantes de projet a été développé. De manière globale, les études réalisées par ENERTRAG ont permis de dégager une implantation optimisée du parc vis-à-vis des enjeux écologiques intégrant la nécessité de préserver certains habitats remarquables, les enjeux paysagers ou encore les contraintes techniques connues.

Tableau 4-1 : Présentation des variantes

| Variante                   | Puissance totale (MWc) | Raison de la variante                                                    |
|----------------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| N°1 – projet initial       | 34,85 MWc              | Utilisation de la totalité du foncier à disposition                      |
| N°2 – projet intermédiaire | 31 MWc                 | Prise en compte des premiers enjeux écologiques                          |
| N°3 – projet retenu        | 11,38 MWc              | Prise en compte des contraintes topographiques et des enjeux écologiques |

Les différentes variantes envisagées ont été comparées entre elles. Pour cela, plusieurs critères ont été retenus comme les plus pertinents pour quantifier chaque risque et comparer les variantes.

Tableau 4-2 : Analyse des variantes

(A noter que la variante intermédiaire n'a pas été présentée dans le rapport d'étude d'impact originel référencé R001-1620405EFO-V01, mais dans le volet naturel annexé.)

| Variante                   | Milieu naturel                                                                                                                                                                                                                  | Milieu physique                                                    | Milieu humain                                                                 | Paysage                                                                                                                                                           | TOTAL          |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| N°1 – projet initial       | Fragmentation de réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue (-) Destruction de flore patrimoniale et d'habitat d'espèces protégées (avifaune et chiroptères) (-)                                                     | Topographie accidentée (-) Proximité du poste source (+)           | Développement d'un projet avec peu d'émissions au droit de sites dégradés (+) | Peu d'enjeu paysagers pour le site des Carrières. Visibilité à moyenne distance du projet des Hautes-Forêts du fait du défrichement sur le sommet de la butte (-) | 4 (-)<br>2 (+) |
| N°2 – projet intermédiaire | Prise en compte des premiers enjeux écologiques (+) Fragmentation de réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue (-) Destruction de flore patrimoniale et d'habitat d'espèces protégées (avifaune et chiroptères) (-) | Topographie accidentée (-) Proximité du poste source (+)           | Développement d'un projet avec peu d'émissions au droit de sites dégradés (+) | Peu d'enjeu paysagers pour le site des Carrières. Visibilité à moyenne distance du projet des Hautes-Forêts du fait du défrichement sur le sommet de la butte (-) | 4 (-)<br>3 (+) |
| N°3 – projet retenu        | Préservation des pelouses relictuelles sur le site des Hautes-Forêts (+) Préservation de la flore patrimoniale et des habitats d'espèces protégées (+)                                                                          | Evitement des zones trop accidentées Proximité du poste source (+) | Développement d'un projet avec peu d'émissions au droit de sites dégradés (+) | Peu d'enjeu paysagers pour le site des Carrières. Atténuation de la visibilité à moyenne distance grâce à un retrait par rapport à la ligne de crête (+)          | 0 (-)<br>5 (+) |

Figure 4-1 : Variante retenue pour le site des Carrières (source : ENVOL Environnement)

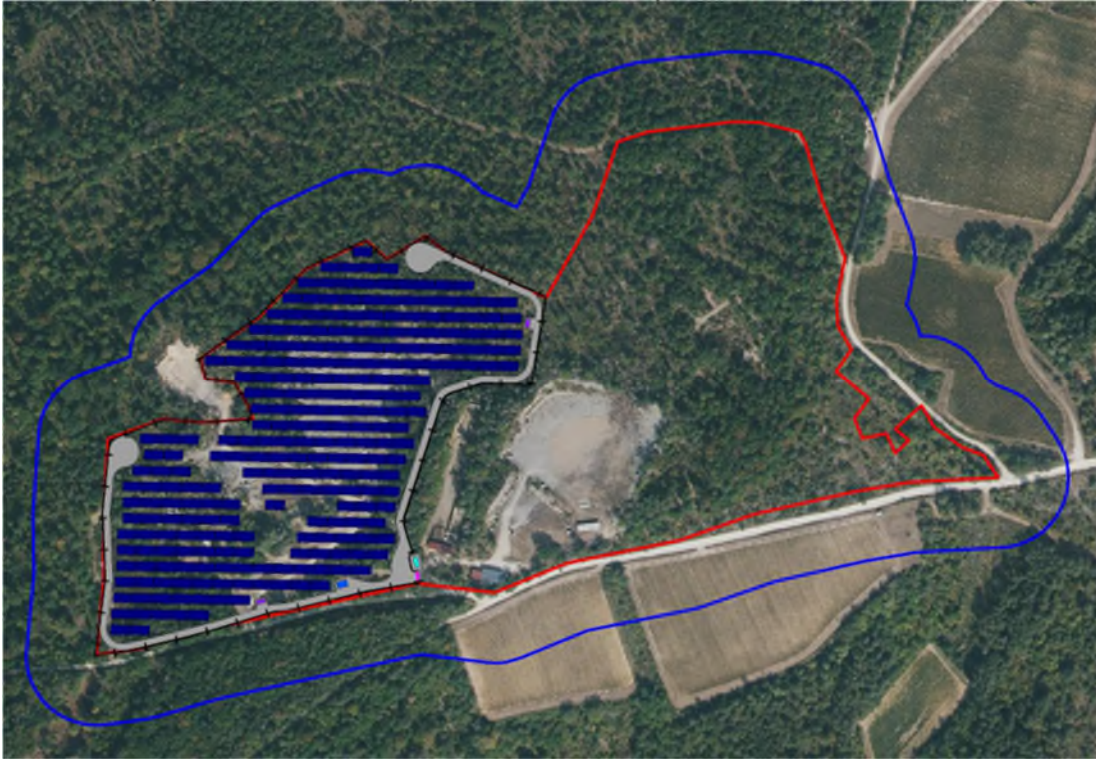
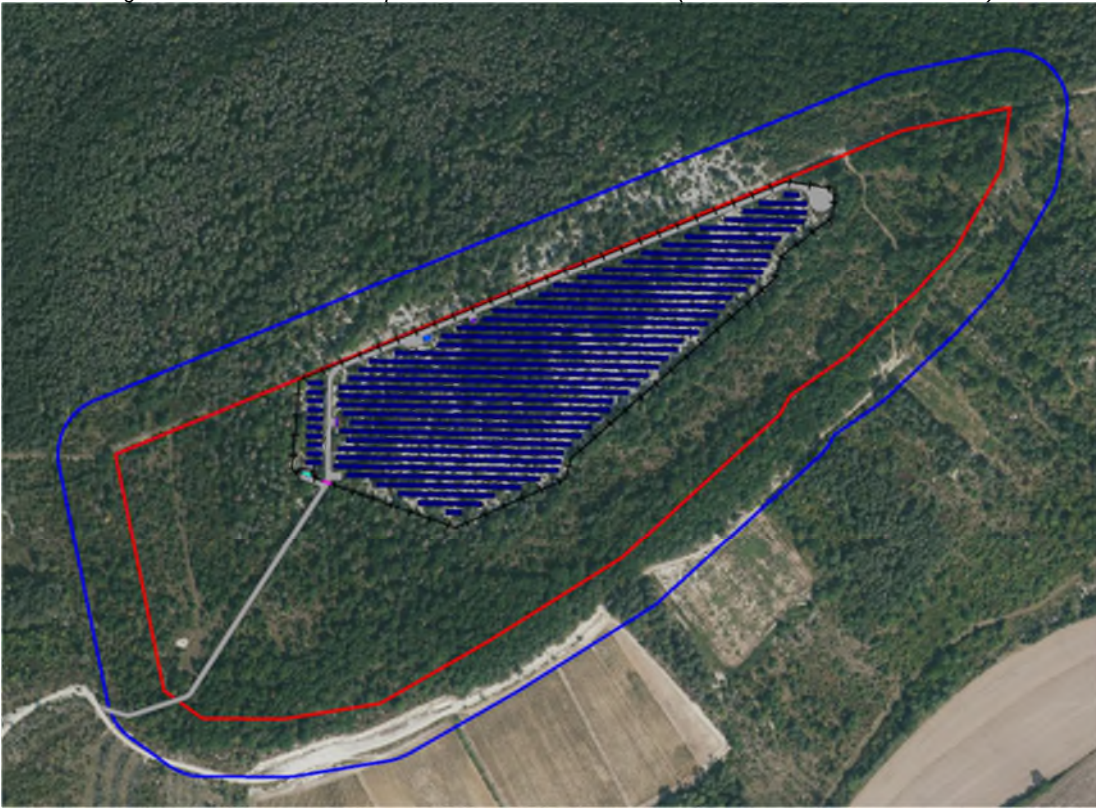


Figure 4-2 : Variante retenue pour le site des Hautes-Forêts (source : ENVOL Environnement)



5 ANALYSE DES IMPACTS

Les deux tableaux suivant reprennent de manière synthétique l’analyse des impacts du projet. Les enjeux identifiés comme modérés à forts sont détaillés dans les chapitres qui suivent.

Echelle des enjeux :



Tableau 5-1 : Synthèse des impacts de la parcelle des Carrières

|                                       |                                                                                                                                                                                           | Parcelle ouest (Carrières) |                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                       |                          |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Thématiques                           | Etat initial de l'environnement                                                                                                                                                           | Qualification de l'enjeu   | Description des impacts potentiels                                                                                                                                                                                                                                                           | Intensité des impacts | Niveau des impacts bruts |
| Milieu physique                       |                                                                                                                                                                                           |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                       |                          |
| Topographie                           | Les deux parcelles ont une topographie fortement marquée avec un dénivelé de 41 m pour la parcelle ouest et de 13 m pour la parcelle est.                                                 | Fort                       | Opérations de terrassement pour aplanir les surfaces et gommer creux et bosses (pas de modification de la topographie générale) – Aménagement de pistes                                                                                                                                      | Faible                | Faible                   |
| Sols et géologie                      | Géologie calcaire, sols très superficiels voire absence de sol                                                                                                                            | Négligeable                | Légers tassements liés à la circulation des engins en phase chantier – Ouverture de tranchées principalement le long des pistes - Risque d'érosion faible et limité à la phase chantier en raison de la conservation de la couverture végétale – Pas d'impact en profondeur sur le sous-sols | Très faible           | Très faible              |
| Réservoir aquifère                    | Sur la parcelle ouest, la qualité chimique de la masse d'eau est médiocre tandis qu'elle est bonne pour la masse d'eau au droit de la parcelle est.                                       | Modéré                     | Risque de déversement accidentels de produits polluants pendant la phase travaux – Peu (pas) d'impact pendant la phase d'exploitation – Pas de modification des conditions de recharge de la nappe au droit du site                                                                          | Faible                | Faible                   |
| Captage d'alimentation en eau potable | ZIP localisée à proximité du captage AEP de Gomméville et en bordure de son PPE (parcelle ouest)                                                                                          | Modéré                     | Risque de déversement accidentels de produits polluants pendant la phase travaux – Peu (pas) d'impact pendant la phase d'exploitation                                                                                                                                                        | Modéré                | Modéré                   |
| Bassin versant et cours d'eau         | Bassin versant de la Seine du confluent du Brévon au confluent de la Laignes. Le cours d'eau le plus proche de la ZIP est situé à 300 m au sud de la parcelle est, il s'agit du Val Dîme. | Négligeable                | Peu (pas) de modification du fonctionnement hydraulique des sites de projet (surfaces imperméabilisées très faibles)                                                                                                                                                                         | Très faible           | Très faible              |
| Eaux superficielles                   | Bon état physico-chimique et écologique des ruisseaux alentours                                                                                                                           | Faible                     | Risque de déversement accidentels de produits polluants pendant la phase travaux – Peu (pas) d'impact pendant la phase d'exploitation                                                                                                                                                        | Très faible           | Très faible              |
| Sismicité                             | Risque très faible                                                                                                                                                                        | Négligeable                | Pas de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                           | Négligeable           | Négligeable              |
| Retrait et gonflement des argiles     | Risque faible sur une bande au sud de la parcelle est.                                                                                                                                    | Négligeable                | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Inondation                            | Les deux parcelles du projet se situent en altitude par rapport à la seine et aux cours d'eau alentours. L'emprise du projet n'est pas concernée par un PPRI ou un TRI.                   | Négligeable                | Pas de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                           | Négligeable           | Négligeable              |
| Feu de forêt                          | Secteur d'étude peu exposé aux feux de forêts                                                                                                                                             | Faible                     | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Tornado                               | Risque faible au niveau départemental                                                                                                                                                     | Faible                     | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Climat                                | Climat océanique à tendance semi-continentale. Peu d'évènements extrêmes (tempêtes, foudroiement)                                                                                         | Négligeable                | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Changement climatique                 | Importance de l'énergie photovoltaïque pour contribuer à la réduction des GES                                                                                                             | Modéré à fort              | Emissions de GES en phase travaux, ensuite pas d'émission. Production d'énergie électrique propre contribuant à la réduction des GES. Vulnérabilité du projet au changement climatique : éventuelle baisse de performance pendant les épisodes de canicule                                   | Positif               | Positif                  |

| Parcelle ouest (Carrières)        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                      |                      |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Qualité de l'air                  | Qualité de l'air globalement bonne à l'échelle de l'Aube et de la Côte d'Or                                                                                                                                                                                                                                                            | Négligeable | Emissions de gaz d'échappement et de poussière liées au fonctionnement des engins en phase travaux (impact temporaire), et à la circulation des véhicules en phase d'exploitation                                                                                   | Très faible          | Très faible          |
| Milieux naturels                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                      |                      |
| Flore / habitat                   | 9 habitats comprenant 92 espèces floristiques dont 3 d'intérêt communautaire ont été identifiées au sein de la ZIP et dans sa périphérie immédiate. 1 habitat d'intérêt communautaire a été identifié, il s'agit des pelouses calcaires sèches.                                                                                        | Très faible | Peu d'impacts sur les habitats présentant un état de conservation moyen à mauvais pour lesquels la diversité spécifique est relativement faible – Pas de rupture de continuités écologiques ou de destruction de zone humide                                        | Négligeable          | Négligeable          |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Fort        | Risque de destruction pendant la phase travaux d'individus d'une espèce patrimoniale <i>Gymnadenia odoratissima</i> en marge de la zone d'implantation prévisionnelle – Risque de destruction d'espèces patrimoniales mais plus communes au sein de la ZIP          | Faible à Modéré      | Faible à Modéré      |
| Avifaune                          | 63 espèces d'oiseaux ont été observées dont certaines espèces d'intérêt communautaire.                                                                                                                                                                                                                                                 | Très faible | En phase d'exploitation, peu d'impacts sur l'avifaune (possibilités de déplacements des populations vers d'autres milieux biologiquement proches)                                                                                                                   | Négligeable          | Négligeable          |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Modéré      | Dérangement d'espèces protégées utilisatrices du site en phase travaux (Alouette lulu, Pic mar et Engoulevent d'Europe), notamment en période de reproduction – Dérangement d'espèces patrimoniales potentiellement nicheuses, notamment en période de reproduction | Modéré à Fort        | Modéré à Fort        |
| Chiroptères                       | Sept espèces de chiroptères ont été détectées dont la Barbastelle d'Europe.                                                                                                                                                                                                                                                            | Très faible | Faibles risques de destruction d'individus en gîte (potentialités de gîtes très réduites dans les boisements « jeunes » et les fourrés du site « Les Carrières »                                                                                                    | Négligeable          | Négligeable          |
| Mammifères terrestres non-volants | Sept espèces de mammifères terrestres non-volants ont été identifiées, uniquement des espèces non-protégées.                                                                                                                                                                                                                           | Faible      | Espèces communes qui s'orienteront vers d'autres territoires non perturbés pendant la phase travaux (massifs forestiers environnants) - Faibles fonctionnalités de l'aire d'étude pour les mammifères « terrestres »                                                | Nul                  | Nul                  |
| Entomofaune                       | Cortège d'orthoptères dominé par des espèces communes.<br>Cortège de rhopalocères principalement composé d'espèces communes à l'exception de 4 espèces patrimoniales inscrites en tant qu'espèces « quasi-menacées » sur la liste rouge régionale<br>3 espèces très communes d'odonates ont été contactées sur les parcelles de la ZIP | Faible      | Risque de destruction d'individus pendant la phase travaux pour les espèces quasi menacées et les autres – Déplacement vers des habitats similaires proches non perturbés – Effet bénéfice pour les insectes d'espaces prairiaux                                    | Négligeable à Faible | Négligeable à Faible |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             | Risque de destruction en cas de travaux pendant la période estivale – Pas de perte d'habitat pour cette espèce                                                                                                                                                      | Nul à Négligeable    | Nul à Négligeable    |
| Batraciens                        | Aucune espèce d'amphibien inventoriée sur les deux sites.                                                                                                                                                                                                                                                                              | Faible      | Aucune espèce d'amphibien inventoriée sur les deux sites                                                                                                                                                                                                            | Négligeable          | Négligeable          |
| Milieu humain                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                      |                      |
| Population                        | Baisse de nombre d'habitants .                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Négligeable | Pas d'impact sur la population                                                                                                                                                                                                                                      | Nul                  | Nul                  |
| Habitat                           | Les premières habitations se situent à environ 615 m à l'est de la parcelle ouest                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable | Pas d'impact sur l'habitat                                                                                                                                                                                                                                          | Nul                  | Nul                  |
| Activité économique               | Taux de chômage proche de 17% en 2019. La commune comptait 2 employeurs et 7 indépendants en 2019.                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable | Mobilisation d'entreprises locales pour les études et la réalisation des travaux<br>Retombées fiscales pour les collectivités                                                                                                                                       | Positif              | Positif              |
| Etablissements recevant du public | Aucun ERP n'est localisé sur la commune de Gomméville, le plus proche est située à 1 km de la ZIP sur la commune de Noiron-sur-Seine.                                                                                                                                                                                                  | Négligeable | Pas d'impact sur les ERP                                                                                                                                                                                                                                            | Nul                  | Nul                  |
| Urbanisme                         | Pas de PLU sur la commune de Gomméville. Le document d'urbanisme de référence est le Règlement National d'Urbanisme.                                                                                                                                                                                                                   | Négligeable | Projet compatible du point de vue de l'urbanisme                                                                                                                                                                                                                    | Nul                  | Nul                  |
| Servitudes d'utilité publique     | La ZIP n'est pas concernée par la réglementation des Servitudes d'Utilité Publique.                                                                                                                                                                                                                                                    | Négligeable | Pas d'impact sur les servitudes                                                                                                                                                                                                                                     | Nul                  | Nul                  |

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

| Parcelle ouest (Carrières)      |                                                                                                                                                                                                                                                                      |             |                                                                                                                                                                                                     |             |             |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Infrastructures de transport    | Aucune voie ferrée ni aéroport n'est localisé sur la commune de Gomméville, ni à proximité immédiate.<br>Les chemins d'accès aux deux sites du projet sont des pistes non goudronnées.                                                                               | Modéré      | Risque d'endommagement de la piste forestière non goudronnée menant au site                                                                                                                         | Modéré      | Modéré      |
| Ambiance sonore                 | Pas de source de bruit à proximité                                                                                                                                                                                                                                   | Négligeable | Nuisances sonores liées au chantier, non perceptibles depuis les habitations<br>Nuisances sonores liées au fonctionnement des onduleurs et transformateurs, non perceptibles depuis les habitations | Négligeable | Négligeable |
| Risque technologique            | Pas de PPRT sur la commune.                                                                                                                                                                                                                                          | Faible      | Pas de PPRT sur la commune.                                                                                                                                                                         | Nul         | Nul         |
| Canalisations et réseaux divers | Aucune canalisation ou réseau ne passe au droit ou à proximité immédiate de l'une des deux parcelles étudiées.                                                                                                                                                       | Négligeable | Pas d'impact sur les réseaux                                                                                                                                                                        | Nul         | Nul         |
| Pollution du sol                | Parcelle ouest contenant des bâtiments, potentiellement des ateliers avec produits dangereux pour l'environnement. Le sol de la parcelle est jonché de débris plastique provenant des activités de ball-trap. Par ailleurs la présence de plomb ne peut être exclue. | Modéré      | Démontage des infrastructures du ball-trap et collecte des déchets présents sur site avant les opérations de terrassement – Evacuation des déchets en filière agréée                                | Positif     | Positif     |
| Patrimoine et paysage           |                                                                                                                                                                                                                                                                      |             |                                                                                                                                                                                                     |             |             |
| Paysage                         | Les vues de la parcelle ouest sont rapidement stoppées par le relief et les boisements.                                                                                                                                                                              | Faible      | Impact sur les vues rapprochées                                                                                                                                                                     | Modéré      | Faible      |
| Tourisme                        | Pas d'activité touristique notable proche du site des Carrières                                                                                                                                                                                                      | Faible      | Peu (pas) d'impact sur la tourisme                                                                                                                                                                  | Négligeable | Négligeable |

Tableau 5-2 : Synthèse des impacts de la parcelle des Hautes Forêts

| Parcelle est (Hautes Forêts)          |                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                       |                          |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Thématiques                           | Etat initial de l'environnement                                                                                                                                                           | Qualification de l'enjeu | Description des impacts potentiels                                                                                                                                                                                                                                                           | Intensité des impacts | Niveau des impacts bruts |
| Milieu physique                       |                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                       |                          |
| Topographie                           | Les deux parcelles ont une topographie fortement marquée avec un dénivelé de 41 m pour la parcelle ouest et de 13 m pour la parcelle est.                                                 | Fort                     | Opérations de terrassement pour aplanir les surfaces et gommer creux et bosses (pas de modification de la topographie générale) – Aménagement de pistes                                                                                                                                      | Faible                | Faible                   |
| Sols et géologie                      | Géologie calcaire, sols très superficiels voire absence de sol                                                                                                                            | Négligeable              | Légers tassements liés à la circulation des engins en phase chantier – Ouverture de tranchées principalement le long des pistes - Risque d'érosion faible et limité à la phase chantier en raison de la conservation de la couverture végétale – Pas d'impact en profondeur sur le sous-sols | Très faible           | Très faible              |
| Réservoir aquifère                    | Sur la parcelle ouest, la qualité chimique de la masse d'eau est médiocre tandis qu'elle est bonne pour la masse d'eau au droit de la parcelle est.                                       | Faible                   | Risque de déversement accidentels de produits polluants pendant la phase travaux – Peu (pas) d'impact pendant la phase d'exploitation – Pas de modification des conditions de recharge de la nappe au droit du site                                                                          | Faible                | Faible                   |
| Captage d'alimentation en eau potable | ZIP non localisée à proximité d'un captage AEP                                                                                                                                            | Modéré                   | Peu (pas) d'impact sur les captages AEP                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable           | Négligeable              |
| Bassin versant et cours d'eau         | Bassin versant de la Seine du confluent du Brévon au confluent de la Laignes. Le cours d'eau le plus proche de la ZIP est situé à 300 m au sud de la parcelle est, il s'agit du Val Dîme. | Négligeable              | Peu (pas) de modification du fonctionnement hydraulique des sites de projet (surfaces imperméabilisées très faibles)                                                                                                                                                                         | Très faible           | Très faible              |
| Eaux superficielles                   | Bon état physico-chimique et écologique des ruisseaux alentours                                                                                                                           | Faible                   | Risque de déversement accidentels de produits polluants pendant la phase travaux – Peu (pas) d'impact pendant la phase d'exploitation                                                                                                                                                        | Très faible           | Très faible              |
| Sismicité                             | Risque très faible                                                                                                                                                                        | Négligeable              | Pas de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                           | Négligeable           | Négligeable              |
| Retrait et gonflement des argiles     | Risque faible sur une bande au sud de la parcelle est.                                                                                                                                    | Faible                   | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Inondation                            | Les deux parcelles du projet se situent en altitude par rapport à la seine et aux cours d'eau alentours. L'emprise du projet n'est pas concernée par un PPRI ou un TRI.                   | Négligeable              | Pas de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                           | Négligeable           | Négligeable              |
| Feu de forêt                          | Secteur d'étude peu exposé aux feux de forêts                                                                                                                                             | Faible                   | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Tornade                               | Risque faible au niveau départemental                                                                                                                                                     | Faible                   | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |
| Climat                                | Climat océanique à tendance semi-continentale. Peu d'évènements extrêmes (tempêtes, foudroiement)                                                                                         | Négligeable              | Peu (pas) de risque subi                                                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable           | Négligeable              |

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

| Parcelle est (Hautes Forêts)      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |               |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  |                      |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Changement climatique             | Importance de l'énergie photovoltaïque pour contribuer à la réduction des GES                                                                                                                                                                                                                                                          | Modéré à fort | Emissions de GES en phase travaux, ensuite pas d'émission. Production d'énergie électrique propre contribuant à la réduction des GES. Vulnérabilité du projet au changement climatique : éventuelle baisse de performance pendant les épisodes de canicule          | Positif                                                                                                                                                                                                                          | Positif              |
| Qualité de l'air                  | Qualité de l'air globalement bonne à l'échelle de l'Aube et de la Côte d'Or                                                                                                                                                                                                                                                            | Négligeable   | Emissions de gaz d'échappement et de poussière liées au fonctionnement des engins en phase travaux (impact temporaire), et à la circulation des véhicules en phase d'exploitation                                                                                   | Très faible                                                                                                                                                                                                                      | Très faible          |
| Milieux naturels                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |               |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  |                      |
| Flore / habitat                   | 9 habitats comprenant 92 espèces floristiques dont 3 d'intérêt communautaire ont été identifiées au sein de la ZIP et dans sa périphérie immédiate. 1 habitat d'intérêt communautaire a été identifié, il s'agit des pelouses calcaires sèches.                                                                                        | Très faible   | Peu d'impacts sur les habitats présentant un état de conservation moyen à mauvais pour lesquels la diversité spécifique est relativement faible – Pas de rupture de continuités écologiques ou de destruction de zone humide                                        | Négligeable                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable          |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Fort          | Risque de destruction d'habitat des pelouses calcaires sèches pendant la phase travaux – Habitat présent en marge de la ZIP                                                                                                                                         | Modéré                                                                                                                                                                                                                           | Modéré               |
| Avifaune                          | 63 espèces d'oiseaux ont été observées dont certaines espèces d'intérêt communautaire.                                                                                                                                                                                                                                                 | Très faible   | En phase d'exploitation, peu d'impacts sur l'avifaune (possibilités de déplacements des populations vers d'autres milieux biologiquement proches)                                                                                                                   | Négligeable                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable          |
|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Modéré        | Dérangement d'espèces protégées utilisatrices du site en phase travaux (Alouette lulu, Pic mar et Engoulevent d'Europe), notamment en période de reproduction – Dérangement d'espèces patrimoniales potentiellement nicheuses, notamment en période de reproduction | Modéré à Fort                                                                                                                                                                                                                    | Modéré à Fort        |
| Chiroptères                       | Sept espèces de chiroptères ont été détectées dont la Barbastelle d'Europe.                                                                                                                                                                                                                                                            | Très faible   | Risque d'impacts faibles pour les espèces de chiroptères arboricoles qui sont susceptibles de gîter au sein des boisements – Faible perte d'habitat de gîte pour des espèces comme la Barbastelle d'Europe, le Murin d'Alcathoe et le Murin à oreilles échancrées   | Faible                                                                                                                                                                                                                           | Faible               |
| Mammifères terrestres non-volants | Sept espèces de mammifères terrestres non-volants ont été identifiées, uniquement des espèces non-protégées.                                                                                                                                                                                                                           | Faible        | Espèces communes qui s'orienteront vers d'autres territoires non perturbés pendant la phase travaux (massifs forestiers environnants) - Faibles fonctionnalités de l'aire d'étude pour les mammifères « terrestres »                                                | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Entomofaune                       | Cortège d'orthoptères dominé par des espèces communes.<br>Cortège de rhopalocères principalement composé d'espèces communes à l'exception de 4 espèces patrimoniales inscrites en tant qu'espèces « quasi-menacées » sur la liste rouge régionale<br>3 espèces très communes d'odonates ont été contactées sur les parcelles de la ZIP |               | Faible                                                                                                                                                                                                                                                              | Risque de destruction d'individus pendant la phase travaux pour les espèces quasi menacées et les autres – Déplacement vers des habitats similaires proches non perturbés – Effet bénéfice pour les insectes d'espaces prairiaux | Négligeable à Faible |
| Herpétofaune                      | 9 individus d'une espèce de lézard protégée mais très commune a été inventoriée.                                                                                                                                                                                                                                                       | Faible        | Risque de destruction en cas de travaux pendant la période estivale. Pas de perte d'habitat pour cette espèce                                                                                                                                                       | Nul à Négligeable                                                                                                                                                                                                                | Nul à Négligeable    |
| Batraciens                        | Aucune espèce d'amphibien inventoriée sur les deux sites.                                                                                                                                                                                                                                                                              | Faible        |                                                                                                                                                                                                                                                                     | Aucune espèce d'amphibien inventoriée sur les deux sites                                                                                                                                                                         | Négligeable          |
| Milieu humain                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |               |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  |                      |
| Population                        | Baisse de nombre d'habitants .                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Négligeable   | Pas d'impact sur la population                                                                                                                                                                                                                                      | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Habitat                           | Les premières habitations se situent à environ 615 m à l'est de la parcelle ouest                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable   | Pas d'impact sur l'habitat                                                                                                                                                                                                                                          | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Activité économique               | Taux de chômage proche de 17% en 2019. La commune comptait 2 employeurs et 7 indépendants en 2019.                                                                                                                                                                                                                                     | Négligeable   | Mobilisation d'entreprises locales pour les études et la réalisation des travaux. Retombées fiscales pour les collectivités                                                                                                                                         | Positif                                                                                                                                                                                                                          | Positif              |
| Etablissements recevant du public | Aucun ERP n'est localisé sur la commune de Gomméville, le plus proche est située à 1 km de la ZIP sur la commune de Noiron-sur-Seine.                                                                                                                                                                                                  | Négligeable   | Pas d'impact sur les ERP                                                                                                                                                                                                                                            | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Urbanisme                         | Pas de PLU sur la commune de Gomméville. Le document d'urbanisme de référence est le Règlement National d'Urbanisme.                                                                                                                                                                                                                   | Négligeable   | Projet compatible du point de vue de l'urbanisme                                                                                                                                                                                                                    | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Servitudes d'utilité publique     | La ZIP n'est pas concernée par la réglementation des Servitudes d'Utilité Publique.                                                                                                                                                                                                                                                    | Négligeable   | Pas d'impact sur les servitudes                                                                                                                                                                                                                                     | Nul                                                                                                                                                                                                                              | Nul                  |
| Infrastructures de transport      | Aucune voie ferrée ni aéroport n'est localisé sur la commune de Gomméville, ni à proximité immédiate.                                                                                                                                                                                                                                  | Modéré        | Risque d'endommagement de la piste forestière non goudronnée menant au site                                                                                                                                                                                         | Modéré                                                                                                                                                                                                                           | Modéré               |
|                                   | Les chemins d'accès aux deux sites du projet sont des pistes non goudronnées.                                                                                                                                                                                                                                                          |               |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  |                      |

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

| Parcelle est (Hautes Forêts)    |                                                                                                                |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |             |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Ambiance sonore                 | Pas de source de bruit à proximité                                                                             | Négligeable | Nuisances sonores liées au chantier, non perceptibles depuis les habitations. Nuisances sonores liées au fonctionnement des onduleurs et transformateurs, non perceptibles depuis les habitations<br><br>Pas de PPRT sur la commune.<br><br>Pas d'impact sur les réseaux<br><br>Pas de pollution des sols suspectée | Négligeable | Négligeable |
| Risque technologique            | Pas de PPRT sur la commune.                                                                                    | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nul         | Nul         |
| Canalisations et réseaux divers | Aucune canalisation ou réseau ne passe au droit ou à proximité immédiate de l'une des deux parcelles étudiées. | Négligeable |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nul         | Nul         |
| Pollution du sol                | Pas de pollution des sols suspectée                                                                            | Nul         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nul         | Nul         |
|                                 |                                                                                                                |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |             |
| Patrimoine et paysage           |                                                                                                                |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |             |
| Paysage                         | Visibilité sur le site depuis le sud, à distance moyenne                                                       | Fort        | Centrale solaire potentiellement visible depuis le sud du site des Hautes-Forêts – Ligne de crête potentiellement interrompue par effet du défrichement<br><br>Impact potentiel sur un sentier de randonnée                                                                                                         | Modéré      | Modéré      |
| Tourisme                        | Sentier de randonnée en bordure du site des Hautes Forêts                                                      | Modéré      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Modéré      | Modéré      |

## 5.1 Impacts sur le milieu physique

### ❖ Captage d'alimentation en eau potable

Le projet n'est pas localisé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable. En revanche, le site est localisé en périphérie d'un périmètre de protection éloigné.

D'après le SAGE du bassin de la Tille, les eaux souterraines sont caractérisées comme faiblement vulnérables.

En phase de construction, les risques de pollution de manière générale sont liés aux travaux de réalisation durant la phase construction. Ces pollutions sont liées à la présence d'engins de chantier susceptibles de présenter des avaries entraînant une pollution accidentelle. Des mesures seront mises en place afin de limiter les risques de pollution.

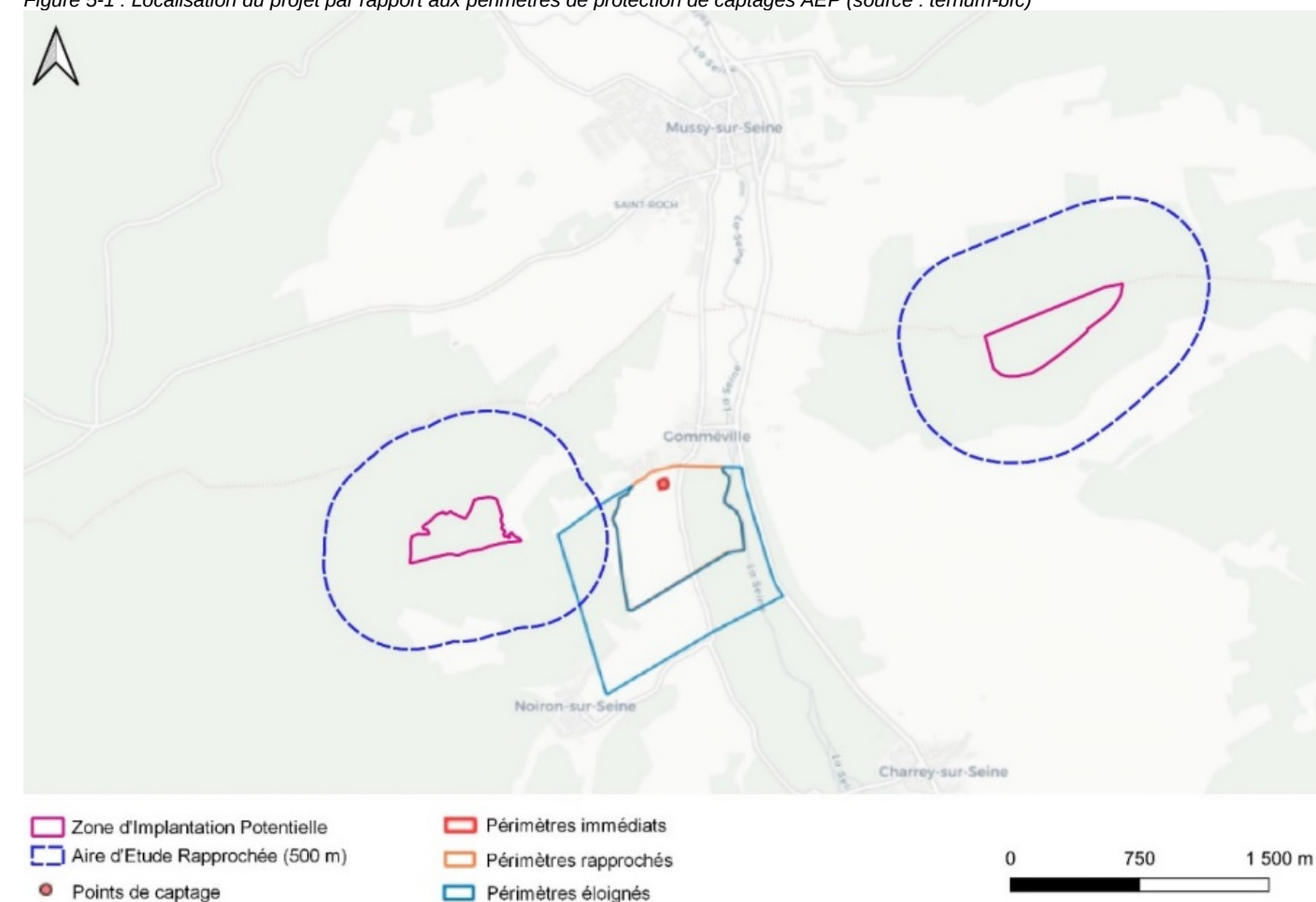
**Le maître d'œuvre mandaté par ENERTRAG imposera un cahier des charges Hygiène Sécurité et Environnement aux entrepreneurs.**

Les éventuels sanitaires des installations de chantier seront autonomes. L'ensemble des déchets de chantier seront triés puis évacués vers les filières appropriées les plus proches. Aucun rejet ne sera effectué dans le milieu naturel.

**Le risque d'impact sur la qualité de la ressource en eau est donc considéré comme faible en prenant en compte la mesure intégrée au projet évoquée. Sans cette mesure, le risque serait considéré comme modéré ;**

En phase d'exploitation, le risque d'impact du projet sur la qualité de la ressource en eau est considéré comme négligeable.

Figure 5-1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection de captages AEP (source : ternum-bfc)



5.2 Impacts sur le milieu naturel

Les impacts potentiels du projet définitif sur les enjeux écologiques sont déterminés dans le tableau suivant, proposé par ENVOL Environnement.

Echelle des enjeux :

|     |             |        |        |      |
|-----|-------------|--------|--------|------|
| Nul | Négligeable | Faible | Modéré | Fort |
|-----|-------------|--------|--------|------|

Tableau 5-3 : Impacts bruts – Tableau d'évaluation générale des impacts bruts sur les espèces faunistiques, floristiques et les habitats (source : ENVOL Environnement)

| Synthèse de l'évaluation des impacts bruts du projet de parc photovoltaïque |                                                   |                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Taxon                                                                       | Durée de l'impact / phases                        | Nature de l'impact                                                                                                                | Niveau d'impact bruts | Habitats et/ou espèces concernés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Flore / habitats naturels                                                   | Temporaire direct (Phase chantier)                | Risque de destruction d'individus                                                                                                 | Modéré                | Une espèce à fort niveau de patrimonialité a été contactée au sein de l'aire d'étude immédiate du site "Les Carrières" Il s'agit de <i>Gymnadenia odoratissima</i> . Pour cette dernière, malgré un fort niveau de patrimonialité, le niveau d'impact pour risque de destruction d'individus est jugé modéré. En effet, l'espèce n'est pas concernée par le plan d'aménagement des deux projets. Les risques se situent lors des travaux de chantier.                                      |
|                                                                             |                                                   |                                                                                                                                   | Faible                | Deux autres espèces patrimoniales ont également été observées : <i>Epipactis muelleri</i> et <i>Gentiana lutea</i> . Le schéma d'implantation envisage la destruction de quelques pieds d'où l'attribution de ce niveau d'impact.                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                             |                                                   |                                                                                                                                   | Négligeable           | Au sein du reste du secteur d'étude, aucune espèce végétale menacée ou protégée n'a été recensée au cours des inventaires. Le cortège floristique est composé d'espèces communes en région et en France. Les impacts sont jugés négligeables.                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                             | Permanent direct (Phase chantier et exploitation) | Destruction d'habitats                                                                                                            | Modéré                | Bien que la pelouse calcaire sèche spécifiée par un enjeu modéré ne soit pas concernée par le plan d'implantation du parc photovoltaïque, des impacts modérés de destruction d'habitat peuvent subvenir durant la phase chantier (destruction accidentelle).                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                             |                                                   |                                                                                                                                   | Négligeable           | Au regard de l'éloignement de la zone de travaux par rapport à la pelouse calcaire sèche spécifiée par l'enjeu fort, on peut justifier d'un niveau d'impact négligeable. A l'exception de l'habitat mentionné précédemment ainsi que les milieux non concernés par le projet, il n'est pas attendu d'impact sur les habitats présentant un état de conservation moyen à mauvais pour lesquels la diversité spécifique est relativement faible.                                             |
|                                                                             |                                                   | Rupture de continuité écologique                                                                                                  | Nul                   | Au regard du schéma d'implantation proposé, il n'est pas attendu de rupture des continuités écologiques. Les réservoirs de biodiversité identifiés ont été évités.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                             |                                                   | Zones humides                                                                                                                     | Nul                   | Le projet photovoltaïque s'inscrit en dehors de toute zones humides. Aucun impact n'est donc envisagé pour les deux projets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Avifaune                                                                    | Temporaire direct (Phase chantier)                | Dérangement lié à l'activité humaine et aux travaux en période de reproduction<br>Risque de destruction d'individus ou de nichées | Fort                  | Les principaux effets liés à la phase des travaux sont des dérangements conduisant à l'éloignement des populations. Un démarrage des travaux en période de reproduction aurait pour conséquence des abandons de nichées des oiseaux reproducteurs sur le site. Serait ainsi notamment concernés l'Alouette lulu, le Pic mar et l'Engoulevent d'Europe. Ces espèces sont toutes inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». Par ailleurs, l'Alouette lulu est vulnérable en région. |
|                                                                             |                                                   | Dérangement lié à l'activité humaine et aux travaux en période de reproduction<br>Risque de destruction d'individus ou de nichées | Modéré                | De la même manière, en cas de démarrage des travaux en période de reproduction, des risques de dérangement et d'abandons de nichées pourraient se produire vis-à-vis des espèces patrimoniales potentiellement nicheuses telles que le Chardonneret élégant, la Fauvette des jardins, la Linotte mélodieuse, le Pouillot de Bonelli, le Pouillot fitis, le Serin cini, la Tourterelle des bois et le Verdier d'Europe.                                                                     |
|                                                                             |                                                   |                                                                                                                                   | Faible                | Des risques faibles de dérangement liés aux travaux pourraient se produire pour les espèces qui nichent de manière possible à certaine aux abords du site. C'est le cas notamment du Gobemouche gris ou encore de la Mésange à longue queue.                                                                                                                                                                                                                                               |

| Synthèse de l'évaluation des impacts bruts du projet de parc photovoltaïque |                                       |                                                                                  |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Taxon                                                                       | Durée de l'impact / phases            | Nature de l'impact                                                               | Niveau d'impact bruts | Habitats et/ou espèces concernés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                             |                                       | Dérangement lié à l'activité humaine et aux travaux hors période de reproduction | Négligeable           | En dehors de la période de reproduction, les effets des travaux seront fortement limités par les possibilités de déplacements des populations vers d'autres milieux biologiquement proches. Ceux-ci sont bien représentés à l'extérieur du site du projet. Ainsi, l'avifaune, et notamment les passereaux, ne seront pas perturbés par la réalisation du parc photovoltaïque au sol. Les risques d'impacts sont jugés négligeables en cas de réalisation des travaux en dehors de la période de reproduction.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                             | Permanent direct (Phase exploitation) | Destruction d'habitats de reproduction et d'alimentation                         | Négligeable           | Pour le projet « Les Carrières », la surface clôturée est de 5,27 ha tandis que pour le projet « Les Hautes Forêts » le parc clôturé s'étend sur une surface de 6,07 ha. Etant donné la présence de nombreux milieux boisés (boisements, fourrés, pelouse...) à proximité de la zone d'implantation potentielle du projet, les populations qui fréquentent ces milieux (essentiellement des petits passereaux) pourront retrouver des habitats similaires comme lieu de reproduction ou d'alimentation. En outre, nous signalons que des espaces libres seront conservés entre les rangées de modules solaires. Dans ce contexte, la perte d'habitats est jugée négligeable au regard des habitats similaires situés en périphérie de la zone du projet dans lesquels l'avifaune pourra nicher et s'alimenter. |

### 5.3 Impacts sur le milieu humain

#### ❖ Infrastructures de transport

En phase travaux, la circulation des engins de chantier et des véhicules pourra occasionner quelques dégâts sur les pistes forestières non goudronnées qui mènent aux sites de projet, particulièrement si les opérations sont menées pendant des périodes de fortes précipitations.

A noter que pour le site des Hautes-Forêts, il est prévu d'aménager la piste existante avant le démarrage du chantier, car elle n'est actuellement pas en mesure de supporter le passage d'engins lourds.

En phase d'exploitation, les véhicules d'intervention seront légers, et ne provoqueront pas de dégât sur les pistes d'accès.

**L'impact du projet sur les infrastructures de transport et particulièrement les pistes forestières menant aux sites est jugé modéré en phase travaux, et négligeable en phase d'exploitation.**

### 5.4 Impact sur le patrimoine culturel et paysager

#### ❖ Eléments patrimoniaux

Un seul monument historique permet d'avoir une visibilité sur la ZIP du projet, il s'agit de l'église Saint-Nicolas située à 975 mètres au sud de la parcelle ouest. En effet, une partie de la parcelle à l'est (Hautes-Forêts) est visible depuis ce point de vue puisqu'aucun élément paysager ne brise la vue en période hivernale. En période printanière et estivale, le site se trouve toutefois masqué par le feuillage des arbres environnants l'église. D'autre part, la distance atténuera considérablement la visibilité du futur parc photovoltaïque, d'autant plus que les panneaux seront orientés au sud, et donc sans risque de miroitement en direction de l'église Saint-Nicolas.

**L'impact du projet sur les visibilitées depuis des espaces protégés et patrimoniaux est donc faible.**

#### ❖ Visibilités extérieures

On rappelle également que :

- **En bordure immédiate de parcelles :**
  - o La parcelle ouest (Carrières) est visible par le sud, depuis le chemin forestier. L'intérieur du site n'est pas visible depuis le chemin à l'est.
  - o Le sentier qui longe la limite nord de la parcelle est (Hautes Forêts) offre une visibilité immédiate sur le projet pour les promeneurs.
- **A moyenne distance - entre 1 et 3 km :**
  - o La parcelle des Hautes Forêts est visible en raison de sa position dominante au sommet d'une butte. D'autre part, le défrichement qui sera réalisé pourrait générer une discontinuité sur la ligne de crête. Aucun élément de la topographie et/ou de la végétation ne permet d'obstruer la visibilité sur la parcelle. En revanche, le décalage du projet par rapport à la ligne de crête et la distance atténueront quelque peu la perception du futur parc photovoltaïque.

**L'impact du projet (Carrières et Hautes Forêts) est modéré sur les visibilitées en bordure immédiate des parcelles.**

**L'impact de la parcelle est sur les visibilitées au-delà des bordures immédiates reste faible à modéré en direction du sud tandis que l'impact de la parcelle des Carrières est faible.**

### ❖ Insertion du projet dans le paysage

Le parc photovoltaïque du site des Carrières sera visible depuis la piste forestière, en lieu et place de l'activité de ball trap aujourd'hui présente. Les infrastructures seront plus lisibles visuellement que l'état actuel. Les locaux et barrières seront peints de couleur vert foncé afin de favoriser la transition avec le paysage environnant (forêt).



Figure 5-2 : Photomontage du site des Carrières, vu depuis la piste forestière

Le type de vue sera à peu près le même pour le site des Hautes Forêts, pour les promeneurs qui passeront sur le sentier de randonnée au nord du site. La vue aérienne ci-contre présente l'insertion paysagère du parc photovoltaïque au sein du boisement, en position haute sur la butte mais légèrement décalé par rapport à la ligne de crête. De ce fait le projet sera peu (pas) décelable depuis la vallée en contrebas, considérant que les arbres conservés en lisière sud permettront de masquer l'effet du défrichement et les modules photovoltaïques.



Figure 5-3 : Photomontage du site des Hautes Forêts (vue aérienne)

## 6 VULNERABILITE – EFFETS CUMULÉS - COMPATIBILITE AVEC LES DIFFERENTS PLANS ET PROGRAMMES

L'étude d'impact ne révèle pas de vulnérabilité particulière du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeures nécessitant des mesures d'atténuation supplémentaires.

Le projet photovoltaïque de Gomméville est éloigné des projets connus et soumis à évaluation environnementale. De par la distance avec le projet photovoltaïque et la nature des activités, aucun effet cumulé avec un site existant ou un nouveau projet n'est attendu.

Le projet est compatible avec Le SDAGE Seine-Normandie, le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté, le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique en l'absence de Plan Local d'Urbanisme) et le Plan Climat Air Energie Territorial du pays Châtillonnais.

## 7 APERÇU DE L'EVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN L'ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

En cas d'absence de mise en œuvre du projet :

- La parcelle située à l'ouest conserverait probablement son usage actuel, à savoir un stand de tir. Dans le cas où l'activité de Ball-Trap cesserait, l'ensemble des milieux présents, et notamment des milieux ouverts (pelouses) s'enfricheraient et perdraient de leur intérêt pour la faune et la flore ;
- La parcelle située à l'est évoluerait en un état forestier, sans activité ou utilisation notable connue. Ce site est déjà porté par une dynamique d'enrichissement.

## 8 QUALIFICATION DES MESURES

Le porteur de projet propose les mesures suivantes, afin d'éviter, réduire, compenser les impacts du projet sur l'environnement (les tableaux qui suivent mettent en relation les impacts constatés, et les mesures proposées, en qualifiant l'impact résiduel) :

- **Mesures d'évitement :**
  - **ME1** : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale
  - **ME2** : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès
  - **ME3** : Eviter les pollutions lumineuses
  - **ME4** : Absence d'utilisation de produits phytosanitaires
- **Mesures de réduction :**
  - **MR1** : Conservation d'espaces ouverts entre les modules
  - **MR2** : Adaptation du calendrier de travaux
  - **MR3** : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles
  - **MR4** : Mise en place d'un suivi écologique de chantier: Délimitation des emprises de travaux et mise en place d'un plan de circulation des engins de chantier
  - **MR5** : Réduire le risque de pollution accidentelle
  - **MR6** : Favoriser le déplacement de la faune

- **MR7** : Réduction de l'artificialisation des sols
- **MR8** : Gestion équilibrée des mouvements de terre et matériaux
- **MR9** : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement
- **MR10** : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap
- **MR11** : Lutte contre l'incendie
- **MR12** : Mise en place de panneaux pédagogiques
- **MR13** : Décalage de l'implantation de la centrale solaire par rapport à la ligne de crête
- **Mesures d'accompagnement :**
  - **MA1** : Suivi de chantier par un prestataire HSE
  - **MA2** : Limiter la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes
  - **MA3** : Permettre une recolonisation des pelouses calcicoles

Tableau 8-1 : Tableau de synthèse des enjeux, impacts et des mesures pour le site des Carrières

| Thématiques                           | Niveau d'enjeu  | Niveau des impacts bruts | Mesures d'évitement et de réduction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Impact résiduel | Mesures compensatoires | Mesures d'accompagnement                                                                                                         |
|---------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Milieu physique                       |                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |                        |                                                                                                                                  |
| Topographie                           | Fort            | Faible                   | <b>MR8</b> : Gestion équilibrée des mouvements de terre et matériaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Faible          | -                      | -                                                                                                                                |
| Sols et géologie                      | Négligeable     | Très faible              | <i>Réduction de l'emprise des travaux et délimitation des emprises du chantier</i><br><i>Interstices entre les panneaux et espacement entre les rangées pour limiter l'érosion du sol</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Très faible     | -                      | -                                                                                                                                |
| Réservoir aquifère                    | Modéré          | Faible                   | <b>MR9</b> : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement<br><b>MR10</b> : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap<br><i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                | Très faible     | -                      | -                                                                                                                                |
| Captage d'alimentation en eau potable | Modéré          | Modéré                   | <b>MR9</b> : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement<br><b>MR10</b> : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap<br><i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                | Faible          | -                      | -                                                                                                                                |
| Bassin versant et cours d'eau         | Négligeable     | Très faible              | <i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Très faible     | -                      | -                                                                                                                                |
| Eaux superficielles                   | Faible          | Très faible              | <i>Transformateurs placés sur des bacs de rétention de capacité supérieure à la quantité d'huile contenue</i><br><i>Pas de produit de lavage pour les panneaux, ni de produit phytosanitaire pour l'entretien de la végétation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Très faible     | -                      | -                                                                                                                                |
| Sismicité                             | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Retrait et gonflement des argiles     | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Inondation                            | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Feu de forêt                          | Faible          | Négligeable              | <b>MR11</b> : Lutte contre l'incendie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Tornade                               | Faible          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Climat                                | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                                                                                                                                |
| Changement climatique                 | Modéré à fort   | Positif                  | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Positif         | -                      | -                                                                                                                                |
| Qualité de l'air                      | Négligeable     | Très faible              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Très faible     | -                      | -                                                                                                                                |
| Milieu naturel                        |                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |                        |                                                                                                                                  |
| Flore / habitat                       | Faible à modéré | Faible à modéré          | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME4</b> : Absence d'utilisation de produits phytosanitaires<br><b>MR1</b> : Conservation d'espaces ouverts entre les modules<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles<br><b>MR4</b> : Mise en place d'un suivi écologique de chantier<br><b>MR7</b> : Réduction de l'artificialisation des sols | Négligeable     | -                      | <b>MA1</b> : Suivi de chantier par un prestataire HSE<br><b>MA2</b> : Limiter la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes |
| Avifaune                              | Faible à modéré | Faible à fort            | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME3</b> : Eviter les pollutions lumineuses<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles<br><b>MR4</b> : Mise en place d'un suivi écologique de chantier                                                                                         | Négligeable     | -                      | <b>MA3</b> : Permettre une recolonisation des pelouses calcicoles                                                                |

Référence R002-1620405EFO-V02 RNT

| Thématiques                       | Niveau d'enjeu       | Niveau des impacts bruts | Mesures d'évitement et de réduction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Impact résiduel | Mesures compensatoires | Mesures d'accompagnement |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|--------------------------|
| Chiroptères                       | Très faible à modéré | Faible                   | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME3</b> : Eviter les pollutions lumineuses<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles<br><b>MR4</b> : Mise en place d'un suivi écologique de chantier | Négligeable     | -                      |                          |
| Mammifères terrestres non volants | Faible               | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      |                          |
| Insectes                          | Faible               | Faible                   | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux                                                                                                                                                                                           | Négligeable     | -                      |                          |
| Autres taxons                     | Faible               | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      |                          |
| Milieu humain                     |                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                        |                          |
| Population                        | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Habitat                           | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Activité économique               | Négligeable          | Positif                  | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Positif         | -                      | -                        |
| Etablissements recevant du public | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Urbanisme                         | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Servitudes d'utilité publique     | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Infrastructures de transport      | Modéré               | Modéré                   | Renforcement / création d'une piste d'accès pour la parcelle des Hautes Forêts – Réfection si besoin des pistes d'accès après la phase travaux                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Faible          | -                      | -                        |
| Ambiance sonore                   | Négligeable          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      | -                        |
| Risque technologique              | Faible               | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Risque d'incendie induit          | Modéré               | Modéré                   | Risque incendie généré par le projet limité par les organes de sécurité de la centrale, protection des équipements électriques conformément à la réglementation, installation de paratonnerres et de parafoudres<br>Mise en défens du site<br><b>MR11</b> : Lutte contre l'incendie                                                                                                                                                    | Faible          | -                      | -                        |
| Canalisations et réseaux divers   | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Pollution du sol                  | Modéré               | Positif                  | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Positif         | -                      | -                        |
| Patrimoine et paysage             |                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                        |                          |
| Paysage                           | Faible               | Faible                   | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Faible          | -                      | -                        |
| Tourisme                          | Modéré               | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      | -                        |

Tableau 8-2 : Tableau de synthèse des enjeux, impacts et des mesures pour le site des Hautes Forêts

| Thématiques                           | Niveau d'enjeu  | Niveau des impacts bruts | Mesures d'évitement et de réduction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Impact résiduel | Mesures compensatoires | Mesures d'accompagnement |
|---------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|--------------------------|
| Milieu physique                       |                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |                        |                          |
| Topographie                           | Fort            | Faible                   | <b>MR8</b> : Gestion équilibrée des mouvements de terre et matériaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Faible          | -                      | -                        |
| Sols et géologie                      | Négligeable     | Très faible              | <i>Réduction de l'emprise des travaux et délimitation des emprises du chantier</i><br><i>Interstices entre les panneaux et espacement entre les rangées pour limiter l'érosion du sol</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Très faible     | -                      | -                        |
| Réservoir aquifère                    | Faible          | Faible                   | <b>MR9</b> : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement<br><b>MR10</b> : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap<br><i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                | Très faible     | -                      | -                        |
| Captage d'alimentation en eau potable | Modéré          | Négligeable              | <b>MR9</b> : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement<br><b>MR10</b> : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap<br><i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                | Négligeable     | -                      | -                        |
| Bassin versant et cours d'eau         | Négligeable     | Très faible              | <i>Espacement des rangées de tables, perméabilité hydraulique des tables (interstices entre panneaux)</i><br><i>Revêtement des sols non modifié (terrain naturel végétalisé) permettant l'infiltration</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Très faible     | -                      | -                        |
| Eaux superficielles                   | Faible          | Très faible              | <i>Transformateurs placés sur des bacs de rétention de capacité supérieure à la quantité d'huile contenue</i><br><i>Pas de produit de lavage pour les panneaux, ni de produit phytosanitaire pour l'entretien de la végétation</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Très faible     | -                      | -                        |
| Sismicité                             | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Retrait et gonflement des argiles     | Faible          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Inondation                            | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Feu de forêt                          | Faible          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Tornade                               | Faible          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Climat                                | Négligeable     | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Négligeable     | -                      | -                        |
| Changement climatique                 | Modéré à fort   | Positif                  | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Positif         | -                      | -                        |
| Qualité de l'air                      | Négligeable     | Très faible              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Très faible     | -                      | -                        |
| Milieu naturel                        |                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |                        |                          |
| Flore / habitat                       | Faible à modéré | Faible à modéré          | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME4</b> : Absence d'utilisation de produits phytosanitaires<br><b>MR1</b> : Conservation d'espaces ouverts entre les modules<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles<br><b>MR4</b> : Mise en place d'un suivi écologique de chantier<br><b>MR7</b> : Réduction de l'artificialisation des sols | Négligeable     | -                      | -                        |
| Avifaune                              | Faible à modéré | Faible à fort            | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME3</b> : Eviter les pollutions lumineuses<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles<br><b>MR4</b> : Mise en place d'un suivi écologique de chantier                                                                                         | Négligeable     | -                      | -                        |

| Thématiques                       | Niveau d'enjeu       | Niveau des impacts bruts | Mesures d'évitement et de réduction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Impact résiduel | Mesures compensatoires | Mesures d'accompagnement |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------|--------------------------|
| Chiroptères                       | Très faible à modéré | Faible                   | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>ME3</b> : Eviter les pollutions lumineuses<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux<br><b>MR3</b> : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles | Négligeable     | -                      | -                        |
| Mammifères terrestres non volants | Faible               | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      | -                        |
| Insectes                          | Faible               | Faible                   | <b>ME1</b> : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale<br><b>ME2</b> : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès<br><b>MR2</b> : Adaptation du calendrier de travaux                                                                                                                           | Négligeable     | -                      | -                        |
| Autres taxons                     | Faible               | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      | -                        |
| Milieu humain                     |                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                        |                          |
| Population                        | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Habitat                           | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Activité économique               | Négligeable          | Positif                  | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Positif         | -                      | -                        |
| Etablissements recevant du public | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Urbanisme                         | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Servitudes d'utilité publique     | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Infrastructures de transport      | Modéré               | Modéré                   | Renforcement / création d'une piste d'accès pour la parcelle des Hautes Forêts – Réfection si besoin des pistes d'accès après la phase travaux                                                                                                                                                                                                                         | Faible          | -                      | -                        |
| Ambiance sonore                   | Négligeable          | Négligeable              | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Négligeable     | -                      | -                        |
| Risque technologique              |                      | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Risque d'incendie induit          | Modéré               | Modéré                   | Risque incendie généré par le projet limité par les organes de sécurité de la centrale, protection des équipements électriques conformément à la réglementation, installation de paratonnerres et de parafoudres<br>Mise en défens du site<br><b>MR11</b> : Lutte contre l'incendie                                                                                    | Faible          | -                      | -                        |
| Canalisations et réseaux divers   | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Pollution du sol                  | Négligeable          | Nul                      | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nul             | -                      | -                        |
| Patrimoine et paysage             |                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |                        |                          |
| Paysage                           | Fort                 | Modéré                   | <b>MR13</b> : Décalage de l'implantation de la centrale solaire par rapport à la ligne de crête                                                                                                                                                                                                                                                                        | Faible          | -                      | -                        |
| Tourisme                          | Modéré               | Modéré                   | <b>MR12</b> : Mise en place de panneaux pédagogiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Faible          | -                      | -                        |

## 9 CONCLUSION

ENERTRAG envisage l'installation d'un projet photovoltaïque au sol d'une puissance de 11,38 MWc sur la commune de Gomméville au droit deux sites distincts ; les Carrières et les Hautes-Forêts, constituant une seul projet au titre de l'évaluation environnementale. Le site potentiel d'implantation total s'étend sur une surface clôturée de 11,45 ha au droit d'anciennes carrières (fin du 19ème siècle jusqu'au milieu du 20ème siècle). Le projet sera développé sur des terrains appartenant à la commune de Gomméville.

Dans le secteur de Gomméville, peu de projets de développement d'énergies renouvelables sont en cours. Le projet aura un impact positif en termes énergétique, sur le climat, sera source de retombées fiscales pour les collectivités et soutiendra l'activité économique notamment pour les entreprises locales. Les paragraphes ci-dessous présentent les conclusions relatives à chaque volet de l'étude d'impact.

### ❖ Milieu naturel

Les principaux impacts du projet seront d'ordre écologique, avec notamment le présence d'espèces patrimoniales, d'habitat d'intérêt communautaire (pelouse calcaire sèche), d'espèces avifaunistiques et chiroptérologiques. Les impacts bruts du projet concernant le volet sont nuls à forts. Ainsi, des mesures ont été prévues afin de limiter ces impacts, selon la séquence Eviter, Réduire, Compenser.

Parmi ces mesures on compte notamment des mesures d'évitement et de réduction présentées ci-dessous :

- ME1 : Choix des zones d'implantation des panneaux et infrastructures de la centrale
- ME2 : Choix de l'implantation du parc photovoltaïque au sol et de ses voies d'accès
- ME3 : Eviter les pollutions lumineuses
- ME4 : Absence d'utilisation de produits phytosanitaires
- MR1 : Conservation d'espaces ouverts entre les modules
- MR2 : Adaptation du calendrier de travaux
- MR3 : Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles
- MR4 : Mise en place d'un suivi écologique de chantier
- MR5 : Réduire le risque de pollution accidentelle
- MR6 : Favoriser le déplacement de la faune
- MR7 : Réduction de l'artificialisation des sols

En phase d'exploitation, du fait des mesures proposées, le parc solaire restera favorable à un large cortège de reptiles, insectes, flore qui trouveront des lieux propices. Nous noterons également qu'aucun effet cumulé du projet n'est attendu. En outre, le projet photovoltaïque au sol n'entraînera aucune incidence sur les espèces ayant justifié la désignation de la zone Natura 2000 présente au sein de l'aire d'étude éloignée.

**Les impacts résiduels du projet relatifs au volet naturel sont considérés comme négligeables.**

### ❖ Milieu physique

Sur le milieu physique, les impacts sont positifs à modérés, les principaux risques identifiés sont liés aux déversements accidentels de produits polluants pendant la phase travaux pouvant contaminer les eaux souterraines car la parcelle des carrières se situe à proximité du captage AEP de Gomméville, et en périphérie de son périmètre de protection éloigné.

Les mesures mises en places pour limiter les impacts du projet sur le milieu physique sont les suivantes :

- MR8 : Gestion équilibrée des mouvements de terre et matériaux
- MR9 : Généralités de chantier, actions préventives et curatives relatives à la préservation de l'environnement
- MR10 : Evacuation des déchets générés par l'activité de ball-trap

**Après le déploiement des mesures, les impacts du projet sur ce volet seront positifs à faibles.**

### ❖ Milieu humain

Le projet est susceptible d'avoir un impact (estimé positif à modéré) sur le milieu humain, plus particulièrement en rapport avec les infrastructures de transport donnant accès aux deux sites d'implantation. En effet, lors de la phase travaux, les engins de chantier risquent d'endommager les pistes menant aux sites. Ainsi, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre tel que la réfection des chemins d'accès aux sites si cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, le site étant situé à proximité de boisements, il n'est pas à exclure qu'un feu puisse s'y propager et potentiellement atteindre des habitations, ainsi, la mesure suivante sera déployée pour ce projet :

- MR11 : Lutte contre l'incendie

**Les impacts résiduels concernant le volet humain seront positifs à faibles.**

### ❖ Patrimoine et paysage

D'un point de vue paysager, le projet, et plus particulièrement la parcelle des Hautes-Forêts est susceptible d'être visible en raison d'une position en hauteur par rapport à la vallée. La ligne de crête pourrait potentiellement être interrompue par effet du défrichement. Toutefois, les panneaux photovoltaïques ne seront, quant à eux, pas visibles au-delà des abords immédiats des deux sites.

Les impacts bruts du projet sont évalués modérés pour cette parcelle et négligeables à faibles pour la parcelle des Carrières.

Les mesures de réductions appliquées au volet paysager concernent donc la parcelle des Hautes-Forêts :

- MR12 : Mise en place de panneaux pédagogiques
- MR13 : Décalage de l'implantation de la centrale solaire par rapport à la ligne de crête

**Les impacts résiduels concernant le volet patrimonial et paysager sont évalués négligeables à faibles.**

**Les impacts bruts identifiés du projet étaient qualifiés de positifs à forts. Compte tenu de la nature du projet, de son implantation sur des sites de moindres enjeux fonciers et des mesures de réduction et d'accompagnement prescrites, le projet global n'aura pas d'impact résiduel notable sur son environnement humain, physique, paysager, écologique et énergétique.**